

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

Quelle politique documentaire  
pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?

Isabelle Bontemps

sous la direction de  
Bertrand Calenge  
enssib (BBF)

1999

## **Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?**

### **Résumé :**

A partir de l'analyse de la page de liens proposée par le Musée de l'imprimerie de Lyon, cette étude envisage les principales difficultés que soulève la constitution, en bibliothèque, d'un répertoire de liens Internet. Le travail de sélection de ressources en ligne est tout à fait comparable au processus traditionnel d'acquisition, et comme lui exige de se conformer au plan de développement des collections. Ce mémoire suggère donc un système de sélection fondé sur des critères formalisés, et en lien avec la politique documentaire de l'établissement. Il aborde également l'organisation interne à mettre en place pour traiter efficacement les ressources disponibles sur Internet, et parcourt enfin les solutions adoptées dans les bibliothèques françaises pour mettre à la disposition des lecteurs une collection de signets cohérente et à jour.

### **Indexation**

Acquisitions (bibliothèques) \*\* Non-livres

Développement des collections (bibliothèques)

## **Which policy for acquiring Internet resources ?**

### **Abstract :**

Using the analysis of the virtual collection offered by the Printing Museum, Lyons, this study describes the main difficulties that come up when a library decides to

build up an Internet address book. Selecting links is very close to acquiring traditional documents and must conform to a traditional collection development policy. So this research proposes a selection system based on objective criteria linked to the library policy. It also deals with the internal organization to treat online resources, and finally investigates the solutions that French libraries have adopted to offer a coherent and updated Internet address book to their readers.

**Keywords**

Acquisitions (libraries)

Non-book materials

Collection development (libraries)

## SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	p.7
<b>Eléments de bibliographie</b>	p.8
<b>Introduction</b>	p.12
<b>Chapitre premier : La page de liens du Musée de l'imprimerie de Lyon</b>	
	p.15
1) Présentation du Musée de l'imprimerie et de sa page de liens	p.16
2) Résultats des requêtes sur le thème de l'histoire de l'imprimerie	
3) Comparaison avec les liens proposés par d'autres institutions françaises	p.20 p.21
4) Conclusion	
<b>Chapitre 2 : Sélectionner</b>	
1) Les critères d'évaluation des ressources Internet	p.23
2) Les enjeux de la sélection de sites	p.25
3) Proposition d'un système de sélection de ressources en ligne	p.29
4) Conclusion	p.36
<b>Chapitre 3 : Rechercher, veiller, mettre à jour</b>	
1) La veille	p.38

2) Une structure à mettre en place	p.40
3) La mise à jour des liens	p.42
4) Conclusion	p.45

#### **Chapitre 4 : Mettre à disposition**

1) Quelle place pour le répertoire de liens ?	p.46
2) La consultation du répertoire : modes et lieux	p.48
3) La formation des lecteurs	p.53
4) La présentation de la page de liens	p.54
5) Les publics du répertoire de liens	p.56
6) L'évaluation du répertoire : les statistiques de consultation	p.57
7) Conclusion	p.58

<b>Conclusion</b>	p.59
-------------------	------

#### **Annexes**

• Annexe n°1 : La page de liens du Musée de l'imprimerie de Lyon	p.I
• Annexe n°2 : Résultats de requêtes sur Alta Vista	p.III
• Annexe n°3 : Grilles de sélection appliquées aux sites trouvés grâce aux outils de recherche	
Grille n°I : Melbourne Museum of Printing	p.IV
Grille n°II : Imprimerie nationale	p.V
Grille n°III : La typographie selon Invalid.net	p.VI
Grille n°IV : Serveur des industries graphiques	p.VII
Grille n°V : Ecole française de papeterie de Grenoble	p.VIII
• Annexe n°4 : Les signets de la BnF, rubrique " Sciences de l'information et histoire du livre "	p.IX

- Annexe n°5 : Grilles d'évaluation
  - Grille n°VI : Grille d'évaluation des sites, SCD Lyon 3 p.XIII
  - Grille n°VII : Grille d'analyse de sites Web, régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre p.XIV
- Annexe n°6 : *Projet pilote sur les publications électroniques* (PPPE) de la Bibliothèque nationale du Canada p.XIX
- Annexe n°7 : Politique d'accès à Internet, bibliothèque de Sacramento p.XXXI

## REMERCIEMENTS

Je tiens ici à adresser mes plus vifs remerciements à Bertrand Calenge qui a dirigé ce mémoire avec chaleur et patience, ainsi qu'à Thierry Samain (SCD Lyon 3) pour l'intérêt qu'il a bien voulu porter à mon travail.

Je remercie par ailleurs Monique Hulvey, qui a dirigé mon stage à la bibliothèque municipale de Lyon, et Alan Marshall du Musée de l'imprimerie de Lyon.

Merci aussi aux diverses personnes que j'ai pu rencontrer et qui ont bien voulu me faire part de leur expérience :

Georgette Marguin et Philippe Royer, BM de Lyon

Carole Letrouit, SCD Lyon 3

Jean-François Vincent, BnF

Merci enfin à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à mes courriers électroniques ou qui m'ont accordé un entretien téléphonique :

Dominique Baude, BPI

Paul Bonnet, BIUM

Jacques Gana, BIUM

Bénédicte Garbar, HEC

Christian Lupovici, SCD Marne la Vallée

Denis Silvestre, BnF

Benoît Thirion, CHU Rouen

## ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

### Evaluer les ressources disponibles sur Internet :

American Library Association. (Page consultée le 29/09/98). *Teen Hoopla : an Internet guide for teens*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.ala.org/teenhoopla/submcrit.html>

ANDERSON, P.F. et al. (Page consultée le 11/09/98). *Checklist of criteria used for evaluation of metasites*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.lib.umich.edu/megasite/critlist.html>

Argus Associates, Inc. (Page consultée le 11/09/98). *The Argus Clearinghouse : ratings system*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.clearinghouse.net/ratings.html>

AUER, Nicole. (Page consultée le 29/09/98). *Bibliography on evaluating Internet resources*, [En ligne]. Adresse URL : <http://refserver.lib.vt.edu/libinst/critTHINK.HTM>

BECK, Susan E. (Page consultée le 11/09/98). *The good, the bad, and the ugly : or why it's a good idea to evaluate Web sources*, [En ligne].

Adresse URL : <http://lib.nmsu.edu/staff/susabeck/eval.html>

BRANDT, D. Scott. (Page consultée le 11/09/98). *Evaluating information on the Internet*, [En ligne].

Adresse URL : <http://thorplus.lib.purdue.edu/~techman/evaluate.htm>

CAYWOOD, Carolyn. (Page consultée le 11/09/98). *Library selection criteria for WWW resources*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www6.pilot.infi.net/~carolyn/criteria.html>

CIOLEK, T. Matthew. (Page consultée le 29/09/98). *Information quality WWW virtual library : the Internet guide to construction of quality online resources*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.ciolek.com/WWWVL-InfoQuality.html>

GRASSIAN, Ester. (Page consultée le 11/09/98). *Thinking critically about World Wide Web resources*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.library.ucla.edu/libraries/college/instruct/critical.htm>

HARRIS, Robert. (Page consultée le 11/09/98). *Evaluating Internet research sources*, [En ligne]. Adresse URL : [http://www.sccu.edu/faculty/R\\_Harris/evalu8it.htm](http://www.sccu.edu/faculty/R_Harris/evalu8it.htm)

JACOBSON, Trudi et Laura COHEN. (Page consultée le 29/09/98). *Evaluating Internet resources*, [En ligne].



Adresse URL : <http://www.albany.edu/library/internet/evaluate.html>

JANICKE HINCHLIFFE, Lisa. (Page consultée le 29/09/98). *Resource selection and information evaluation*, [En ligne].

Adresse URL : <http://alexia.lis.uiuc.edu/~janicke/Evaluate.html>

KIRK, Elizabeth E. (Page consultée le 29/09/98). *Evaluating information found on the Internet*, [En ligne].

Adresse URL : <http://milton.mse.jhu.edu:8001/research/education/net.html>

ORMONDROYD, Joan, Michael ENGLE et Tony COSGRAVE. (Page consultée le 29/09/98). *How to critically analyze information sources*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.library.cornell.edu/okuref/research/skill26.htm>

SMITH, Alastair G. (Page consultée le 29/09/98). *Testing the surf : criteria for evaluating Internet information resources*, [En ligne].

Adresse URL : <http://info.lib.uh.edu/pr/v8/n3/smit8n3.html>

TILLMAN, Hope. (Page consultée le 29/09/98). *Evaluating quality on the Net*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.tiac.net/users/hope/findqual.html>

### **Grilles francophones d'analyse de sites Web :**

ABDOUS, M'hammed. (Page consultée le 29/09/98). *Grille d'analyse des sites Web du Centre électronique des ressources éducationnelles*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.fse.ulaval.ca/fac/href/grille/grille.html>

Collège de Bois-de-Boulogne. (Page consultée le 21/07/98). *Critères d'évaluation des sources d'information d'Internet*, [En ligne].

Adresse URL : <http://virtuel.collegebdeb.qc.ca/acritere.html>

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. (Page consultée le 29/09/98). *Grille d'analyse de sites Web*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.rrsss06.gouv.qc.ca/publications/grille.html>

Sapristi ! (Page consultée le 21/07/98). *Évaluation de l'information présente sur Internet*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.insa-lyon.fr/Insa/Departements/DocInsa/Fristi/fristi36.html>

### **Construire une politique d'acquisition de ressources Internet :**

American Library Association. (Page consultée le 29/09/98). *The Internet : what's your policy ?*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.iage.com/rusa.html>

BERUBE, Annie. (Page consultée le 05/10/98). *Répertoire des politiques de développement des documents électroniques*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://www.bibl.ulavall.ca/info/pagepers/berubea/accueil.html>

Bibliothèque nationale du Canada. (Page consultée le 06/10/98). *Projet pilote sur les publications électroniques (PPPE)*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://www.nlc.bnc.ca/e-coll-e/freport.htm#TOC8>

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994. 408p. (Collection Bibliothèques)

CAYWOOD, Carolyn. (Page consultée le 29/09/98). *Library Internet policy development*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www6.pilot.infi.net/~carolyn/libpol.html>

Morton Grove Public Library. (Page consultée le 29/09/98). *Collection development and materials selection policy*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://www.webrary.org/inside/colldevadultwww.html>

OCLC. (Page consultée le 06/10/98). *Netfirst collection development policy*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://www.netfirst.ac.uk/mission.html>

University of California Libraries. (Page consultée le 06/10/98). *Principles for acquiring and licensing information in digital formats*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://sunsite.berkeley.edu/Info/principles.html>

University of Oregon Libraries. (Page consultée le 06/10/98). *Collection development policy for Internet resources*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://darkwing.uoregon.edu/~chadwelf/intesele.htm>

### **Mettre à disposition un répertoire d'adresses Internet :**

Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt. (Page consultée le 11/12/98). *Accès public à Internet en bibliothèque publique*, [En ligne].  
Adresse URL : <http://www.cg95.fr/biblio/extranet/adbdp/accinter/htm>

CHAZAUD-TISSOT, Anne-Sophie. “ Usages d’Internet à la Bibliothèque publique d’information : ou quand le paquebot se met à surfer ”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, vol.42, n°3, p.34-40.

Sacramento Public Library. (Page consultée le 29/09/98). *Internet access policy*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.sna.com/saclib/access.htm>

BURT, David. (Page consultée le 29/09/98). *Public library Internet access policies*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.ci.oswego.or.us/library/poli.htm>

## INTRODUCTION

Un nombre croissant de bibliothèques françaises, pleinement conscientes de l'intérêt d'Internet, possèdent un site Web sur lequel elles présentent leurs collections, leur organisation, et proposent éventuellement une page de liens vers un petit nombre d'adresses électroniques. Ceci s'inscrit dans une double perspective, conforme aux missions du bibliothécaire : orienter voire former le lecteur en guidant ses premiers pas sur la Toile, et lui offrir des références solides sur un réseau international où bien des informations sont invérifiables.

La tâche est d'envergure, tant est diverse (en nature comme en qualité) l'information que l'on peut dénicher sur le Net. Quels types de documents peut-on en effet y trouver ? Fondamentalement, il existe deux grandes catégories de ressources : les bases de données et les sites Web "à plat". La première catégorie regroupe les banques de données de toute sorte, interrogeables gratuitement ou à accès réservé, ainsi que les catalogues de bibliothèques par exemple : il s'agit donc de pages sur lesquelles on peut effectuer des recherches relativement poussées. La seconde catégorie réunit quant à elle des documents aussi divers que des périodiques ou des livres électroniques, des sites commerciaux, des informations administratives... : outre leur apport documentaire, ces sites présentent souvent l'intérêt de proposer des services en ligne (évidemment variables selon l'activité des organismes). Une telle richesse documentaire ne peut être négligée, et il paraît parfaitement naturel que le bibliothécaire consacre du temps à explorer ces terres mal connues mais fécondes, et guide le lecteur sur les sillons qu'il y aura tracé. La constitution d'un répertoire de ressources Internet relève donc à la fois du service et de l'offre documentaire.

En France, l'élaboration de ces précieuses pages de liens se répand rapidement, mais la pratique et la réflexion sont encore balbutiantes ; aux Etats-Unis en revanche (pour prendre l'exemple extrême), la plupart des bibliothèques a mis en place, depuis un moment, son site Internet, qui propose une "collection virtuelle" et présente aussi presque systématiquement la politique d'acquisition, la politique d'accès à Internet, la politique de sélection des liens, etc. A contrario, "l'opacité" française ne relève pas de la volonté de dissimuler les décisions prises, mais témoigne plutôt de l'absence fréquente de politique documentaire en ce qui concerne les ressources disponibles sur Internet.

Car proposer un répertoire de ressources Internet, c'est en quelque sorte faire l'acquisition de ces liens. Acquisition non traditionnelle certes, puisqu'il n'y a pas d'appropriation matérielle du document, pas non plus de circuit normalisé d'acquisition, ni de dépense budgétaire (ou rarement) affectée à ces ressources. Mais acquisition tout de même : c'est le rôle de sélectionneur du bibliothécaire qui est mis à profit, c'est sa compétence pour juger de la valeur d'un site (en soi, mais aussi par rapport au public et aux collections) qui opère. Acquisition encore, car les ressources en ligne viennent enrichir, même si ce n'est peut-être que temporairement, les collections permanentes de la bibliothèque. Acquisition enfin, puisqu'une fois le document sélectionné, il faut le proposer au lecteur de façon lisible et cohérente.

L'objet de ce travail est donc avant tout pratique, et se situe à la source du processus d'acquisition de liens : il s'agit de mettre sur pied un outil d'aide à la sélection de ressources en ligne,<sup>1</sup> qui permette de déterminer le plus efficacement possible si un site donné relève ou non des missions de l'établissement. La grille proposée dans le chapitre 2 s'inspire en partie de ce que l'on peut déjà trouver sur Internet, et tâche de s'adapter aux réalités bibliothéconomiques.

Enfin, les problèmes que pose l'acquisition de ressources Internet sont évidemment un peu différents de ceux soulevés par l'acquisition traditionnelle ; ils se

---

<sup>1</sup> Par "ressources en ligne", on entend les sites Internet ainsi que les bases de données disponibles en ligne ; l'expression "ressources électroniques", parfois employée "abusivement" dans ce mémoire, inclut en théorie aussi les CD-Roms, qui ne sont absolument pas l'objet de cette étude.

recourent en partie : recherche des informations, sélection selon des critères objectifs, désherbage..., mais le travail sur des documents en ligne - qu'on ne peut pas tenir en main - présente aussi des spécificités propres, notamment en ce qui concerne le suivi des adresses et leur mise à disposition. Des difficultés nouvelles s'élèvent en effet aux différents stades du processus d'acquisition : comment exploiter au mieux ce gigantesque gisement d'informations que constitue l'Internet ? Bruit et silence sont les écueils courants de celui qui traque l'information sur le Net. Comment proposer un répertoire de sites fiable et à jour, alors que les adresses Internet sont par nature éphémères et volatiles ? En quel endroit de la bibliothèque enfin et dans quel cadre proposer au lecteur ces ressources distantes ? Autant d'aspects depuis longtemps étudiés sinon résolus pour les documents imprimés et audiovisuels, pour lesquels la réflexion s'ébauche seulement en ce qui concerne les ressources en ligne.

Cette étude s'appuie sur l'analyse des liens proposés par le Musée de l'Imprimerie de Lyon (sur le thème de l'histoire de l'imprimerie et de ses techniques), et s'intéresse plus généralement aux divers aspects d'un type d'acquisition encore " hors-norme ". De la politique documentaire qui doit présider à la sélection des sites jusqu'à la veille en passant par l'accès au réseau, ce travail balaie - dans les limites qui lui sont imposées - les multiples questions qui peuvent surgir lorsqu'une bibliothèque décide d'offrir au public un répertoire d'adresses Internet, et propose au fil de la réflexion une évocation critique des solutions adoptées dans les bibliothèques françaises.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> La question du catalogage des sites, intéressante et problématique, a été délibérément écartée du fait de son importance même : elle mériterait à elle seule une cinquantaine de pages...

## **CHAPITRE PREMIER :**

### **LA PAGE DE LIENS DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE DE LYON**

Le point de départ tangible de ce mémoire est l'analyse de la page de liens élaborée par le Musée de l'imprimerie de Lyon, et sa comparaison d'une part avec les sites trouvés sur le même thème en interrogeant les moteurs de recherche, d'autre part avec les répertoires de ressources constitués par des institutions susceptibles de couvrir l'histoire de l'imprimerie. Rapprochées des collections et des publics du Musées de l'imprimerie, ces mises en parallèle permettent d'esquisser, en creux, les choix qui ont présidé à la sélection des adresses retenues.

#### **1) Présentation du Musée de l'imprimerie et de sa page de liens**

Le Musée de l'imprimerie et de la banque,<sup>3</sup> historiquement rattaché à la bibliothèque municipale de Lyon, possède des collections qui couvrent l'ensemble de l'histoire de l'imprimerie, de son invention (caractères de Gutenberg, incunables, premiers imprimés lyonnais...) aux innovations techniques du XXème siècle. Il abrite des gravures et des estampes représentatives de tous les procédés, ainsi qu'un grand nombre d'outils techniques, presses, machines diverses. Son centre de documentation recèle quant à lui de riches fonds iconographiques et documentaires (ouvrages de référence, périodiques, fonds spécialisés, lettres ornées...); les chercheurs y sont accueillis sur rendez-vous, les jeudis et vendredis. Il est placé sous la responsabilité scientifique d'un ancien imprimeur, spécialiste des techniques graphiques des XIXème et XXème siècles.

---

<sup>3</sup> La banque intervient " en vertu de la participation très importante du premier établissement bancaire de la place au financement et au choix de l'implantation [du Musée]. Et aussi en raison des liens très étroits de la prospérité de l'imprimerie à Lyon au XVIème siècle et de l'activité bancaire qui assurait dès cette époque la vitalité de l'économie locale. ", (dépliant de présentation du Musée de l'Imprimerie).

Si la bibliothèque municipale de Lyon s'est chargée - en étroite collaboration avec le Musée, il va de soi - de la réalisation et de la conception technique du site, c'est ce spécialiste qui a nourri la page de liens proposée par le Musée de l'imprimerie (cf. annexe n°1), qui renvoie actuellement à 18 sites classés en quatre catégories : histoire de l'imprimerie et du livre, bibliographie, les industries graphiques aujourd'hui, typographie. Les adresses retenues sont principalement celles d'institutions internationales, et tous les liens (testés le 18/09/98) sont à jour.

La discussion avec la personne chargée de la sélection des sites fait apparaître quelques lignes directrices : les adresses considérées comme les plus intéressantes sont celles qui débouchent sur autre chose - c'est-à-dire des sites ressources -, tandis que l'effort de recherche porte sur les sujets qui intéressent les chercheurs qui fréquentent le centre de documentation. Le sélectionneur possède une longue liste de sites qu'il prend le temps d'explorer assez longuement : il les visite à plusieurs reprises pour observer leur évolution, pour juger de leur intérêt à long terme et pour en apprécier toutes les potentialités. Après quoi, sont retenues les adresses estimées "utiles" et "intéressantes". Un point n'est toutefois pas résolu : faut-il privilégier une grande quantité de liens, ou se montrer au contraire extrêmement sélectif ?

## **2) Résultats des requêtes sur le thème de l'histoire de l'imprimerie**

Pour analyser le répertoire de ressources en ligne proposé par le Musée de l'imprimerie, la première démarche était de procéder à des recherches sur le Web par le biais des différents outils existants. L'interrogation des moteurs de recherche s'est faite selon quatre axes relativement représentatifs des collections et des missions du Musée de l'Imprimerie : l'histoire de l'imprimerie bien sûr, la typographie, l'histoire du papier et les industries graphiques. Les requêtes ont évidemment été construites de façon à réduire le bruit : ainsi des thèmes trop ambigus comme "imprimerie" (qui risquait de



renvoyer essentiellement à des établissements commerciaux), ou trop vastes comme “ graphisme ” (qui aurait considérablement augmenté le nombre de résultats), ont été délibérément écartés. De même, des requêtes très spécifiques (portant sur des termes techniques tels que casse, presses, linotype, Didot ou placards par exemple) n’ont pas été entreprises, à la fois pour des raisons de temps (compte-tenu du champ couvert par le Musée, il aurait fallu lancer un grand nombre de ces requêtes), pour des raisons d’efficacité (chaque requête aurait au mieux donné un ou deux résultats) et enfin pour des raisons liées aux collections mêmes du Musée : son objet est en effet de présenter l’histoire de l’imprimerie dans sa globalité, les thèmes plus particuliers de cette histoire pouvant être traités lors d’expositions. Enfin, les recherches par expression, susceptibles de fournir des réponses assez précises, ont au contraire été favorisées (“ histoire de l’imprimerie ”, “ histoire du papier ”, “ industries graphiques ”). Les deux tableaux suivants donnent les résultats quantitatifs des recherches entreprises.

Moteurs de recherche et répertoires francophones :

	“ Histoire de l’imprimerie ”	Typographie	“ Histoire du papier ”	“ Industries graphiques ”
<b>Yahoo ! France</b> (21/09/98) yahoo.fr	23 pages Web	2 catégories 26 sites 1 202 pages Web	6 pages Web	12 sites 88 pages Web
<b>Nomade</b> (12/10/98) nomade.fr	0 réponse	22 sites	1 site	10 sites
<b>QuiQuoiOù</b> (12/10/98) wanadoo.fr	11 réponses	122 réponses	2 557 réponses	31 réponses

Moteurs de recherche et répertoires internationaux :

	“ History of printing ”	Typography	“ History of paper ”	“ Graphic arts industries ”
<b>Yahoo !</b> (13/10/98) yahoo.com	6 sites 570 pages Web	4 catégories 71 sites 8 788 pages Web	2 sites 583 pages Web	15 sites 138 pages Web
<b>Alta Vista</b> (13/10/98) altavista.com	1 234 pages Web	141 910 pages Web	513 pages Web	394 pages Web
<b>Infoseek</b> (13/10/98) infoseek.com	856 pages Web	13 731 pages Web	186 pages Web	1 209 pages Web

Pour rendre ces tableaux plus explicites il est nécessaire de définir brièvement quelques notions : les répertoires thématiques (Yahoo, Nomade...), structurés, proposent des sites validés par les responsables du répertoire et indexés sur des zones limitées ; les moteurs de recherche quant à eux collectent automatiquement les ressources Internet, et les indexent tout aussi automatiquement. Une catégorie (terminologie utilisée par les répertoires) regroupe les références par domaine, tandis qu’un site est un ensemble de pages Web constituant une entité. Une page Web enfin est un élément d’un site et se caractérise par une adresse URL précise.<sup>4</sup>

L’interrogation d’Internet par ces deux types d’outils de recherche génère souvent beaucoup de bruit, c’est-à-dire un grand nombre de réponses non pertinentes (ce qui contribue à souligner, si nécessaire, l’intérêt du travail de sélection opéré par le bibliothécaire...). On le voit dans les tableaux ci-dessus, qui montrent notamment une quantité étourdissante de pages trouvées par les répertoires ou moteurs internationaux.

En ce qui concerne le thème de l’imprimerie, on peut ébaucher une typologie sommaire des réponses données par ces principaux outils de recherche aux différentes questions posées. Tout d’abord, l’interrogation sur l’histoire de l’imprimerie fournit

---

<sup>4</sup> Tout site est donc défini par un nombre plus ou moins grand d’adresses URL ; chaque page étant indexée par les moteurs de recherche, ceci explique l’inflation des résultats trouvés par AltaVista par exemple...

deux grandes catégories de réponses : les imprimeries commerciales (réponse modérément pertinente...), et quelques sites de vulgarisation de l'histoire de l'imprimerie. Pour la typographie, les pages ou les sites dénichés sont plus variés : pages personnelles, logiciels de graphisme, polices libres de droit ou fontes téléchargeables, quelques magazines en ligne... De façon générale, les liens renvoient davantage à des sites d'informatique que d'imprimerie. On peut pour s'en convaincre se reporter aux éléments statistiques donnés par Alta Vista pour la recherche sur ce thème (annexe n°2). Le profil des sites concernant les industries graphiques est quant à lui très différent : majoritairement, il s'agit de pages consacrées à la formation professionnelle et aux diverses écoles existantes. Enfin, la recherche sur le thème de l'histoire du papier permet rarement de trouver une réponse véritablement pertinente.

Grâce à ces recherches, on a toutefois pu découvrir certaines références absentes de la page de liens du musée de l'imprimerie, et susceptibles d'y figurer : la page d'une exposition sur l'histoire de l'imprimerie réalisée par le musée des arts et métiers (<http://www.cnam.fr/museum/events/imprimerie.html>), le site de l'Imprimerie nationale (<http://www.imprimerienationale.fr>), celui du Melbourne Museum of Printing (<http://home.vicnet.net.au/~typo>), un site personnel francophone très complet sur la typographie (Invalid.net), le serveur des industries graphiques, qui propose des annuaires des professionnels, des fournisseurs, des associations, de la formation... (<http://www.imprimfr.com>), ou encore le site de l'Ecole française de papeterie et des industries graphiques de Grenoble (<http://www.efpg.inpg.fr>).

Ces quelques sites ont été analysés au moyen de la grille de sélection proposée dans le chapitre suivant, à l'exception de l'exposition du CNAM sur l'imprimerie qui n'existait plus à la date de l'étude.<sup>5</sup> L'évaluation a été en partie intuitive, dans la mesure où l'on s'est fondé, pour l'attribution des points, sur une supposition de ce qu'est la politique documentaire du Musée de l'imprimerie. Cette réserve une fois exposée, les grilles (cf. annexe n°3) permettent facilement d'établir deux catégories : les sites qui

---

<sup>5</sup> L'aspect extrêmement temporaire de ces pages explique sans doute qu'elles n'avaient pas été retenues dans le répertoire du Musée. Cette "instabilité" constituerait en tout cas un argument de poids pour justifier leur rejet.

pourraient effectivement trouver leur place dans la page de liens du Musée, et ceux dont on comprend en revanche, après analyse, qu'ils n'y figurent pas. Dans ce dernier groupe, on ne relève qu'un seul cas : celui du Melbourne Museum of Printing.<sup>6</sup> Il s'agit d'un site un peu confus, encore en construction : d'importants dysfonctionnements existent donc, et probablement ce site mériterait-il une réévaluation une fois achevé. Parmi les sites qui correspondraient à la politique documentaire du Musée, on trouve l'Imprimerie nationale<sup>7</sup> (site commercial mais contenant des informations intéressantes), la Typographie selon Invalid.net<sup>8</sup> (réalisé par un passionné de typographie, très bien fait, qui ne coïncide pas forcément avec le public du Musée mais peut l'intéresser), le Serveur des industries graphiques<sup>9</sup> (annuaires qui couvrent tous les secteurs de l'imprimerie en France) et l'Ecole française de papeterie et des industries graphiques de Grenoble<sup>10</sup> (qui s'intégrerait aisément dans la rubrique " Les industries graphiques aujourd'hui ").

### **3) Comparaison avec les liens proposés par d'autres institutions françaises**

Une seconde approche consistait à comparer la page de liens du Musée de l'imprimerie avec les références proposées par des institutions susceptibles de couvrir le thème de l'histoire de l'imprimerie. Le ministère de la Culture est de ces-là ; la rubrique " Internet culturel " consacre une longue section au livre et à l'édition, et surtout une autre, plus courte, à la création industrielle et au graphisme. Dans cette dernière, on trouve en particulier une demi-douzaine de liens vers des sites consacrés à la typographie, concernant essentiellement des polices de caractères informatiques. Seule la référence à la liste de diffusion [Typographie@irisa.fr](mailto:Typographie@irisa.fr) est commune au ministère de la Culture et au musée de l'imprimerie.

---

<sup>6</sup> Grille n° I

<sup>7</sup> Grille n° II

<sup>8</sup> Grille n° III

<sup>9</sup> Grille n° IV

<sup>10</sup> Grille n° V

La BnF propose quant à elle, dans ses signets, une rubrique “ Sciences de l’information et histoire du livre ” (cf. annexe n°4) ; pour le sujet qui nous intéresse (intitulé ici “ Arts et techniques du livre ”), la BnF a sélectionné deux adresses : le CERIG (lien proposé aussi par le musée de l’imprimerie) et un site de recherche consacré au livre, “ du papier jusqu’à l’illustration ”, sans spécialisation toutefois dans le domaine des techniques de l’imprimerie.

En règle générale, on constate donc une relative pauvreté des répertoires français de ressources Internet consacrés à l’histoire de l’imprimerie et de ses techniques ; l’enssib, qui se consacre aux sciences de l’information, ne traite pas cet aspect (qui ne relève pas de ses missions), non plus que les diverses bibliothèques universitaires, la discipline n’étant pas ou peu enseignée à l’Université.

#### **4) Conclusion**

On peut conclure de ces diverses comparaisons que la sélection des ressources Internet opérée par le Musée de l’imprimerie se justifie largement par ses collections et son public : les sites internationaux par exemple s’adressent aux chercheurs, issus d’une douzaine de pays différents, qui fréquentent le centre de documentation. Cette page de liens se révèle extrêmement précieuse compte tenu de la difficulté à trouver, sur le même thème, des ressources pertinentes et d’un niveau solide. C’est donc un répertoire tout à fait intéressant, qui donne en particulier au Musée une autre dimension que strictement bibliothéconomique ou muséale, en l’ouvrant en direction des professionnels, des formations, etc. Ceci est vraisemblablement lié en partie aux origines anglo-saxonnes du sélectionneur, qui est en outre un ancien professionnel de l’imprimerie. Cet élargissement de la perspective de sélection contribue à l’enrichissement des fonds propres du Musée, en les inscrivant dans une réalité plus large (les industries graphiques aujourd’hui, deux références très complètes) et en leur offrant par ailleurs un aspect dynamique (mention

du site de l'association professionnelle de typographie, d'une liste de diffusion). Non content de proposer un répertoire solide en matière d'histoire de l'imprimerie (9 sites indiqués), le site du Musée de l'imprimerie permet donc d'avoir une approche contemporaine et vivante de l'imprimerie en tant que véritable profession. Enfin, on peut dire que ce répertoire est relativement exhaustif, puisque les diverses recherches effectuées n'ont permis de dénicher que quatre sites, parmi ceux qui sont susceptibles de correspondre aux choix documentaires du Musée, absents de son répertoire d'adresses.

La comparaison avec les liens proposés par les moteurs de recherche ou les institutions permet en effet de dégager des lignes fondamentales dans la sélection de ressources du Musée. Ainsi ont été systématiquement écartés de la page de liens du Musée de l'imprimerie les pages personnelles, les sites commerciaux, les sites de vulgarisation et les sites typographiques informatiques. En revanche, on constate qu'une partie des adresses sélectionnées comporte elle aussi une page de liens (c'est le cas notamment de : Institut für Buchwissenschaft, Briar Press, Dead Media Project, Oak Knoll Books, CERIG...), ce qui rejoint les critères exprimés par le sélectionneur.

Aussi intéressante et précieuse que soit cette page, on peut peut-être lui reprocher de ne pas profiter de cet espace pour mettre en avant les divers partenaires du Musée : la bibliothèque municipale de Lyon bien sûr, mais aussi la BnF ou l'enssib.<sup>11</sup> La page de liens constitue en effet un formidable outil de valorisation des coopérations mises en place, et soulignerait avec force l'importance de ce qu'il est convenu d'appeler le pôle lyonnais du livre. On pourrait même envisager de renvoyer, depuis cette page, vers les documents numérisés dans le cadre des projets, communs à la BM de Lyon et au Musée, touchant les fonds iconographiques. Un répertoire de ressources Internet semble être le lieu idéal pour la mise en valeur de telles ambitions, peut-être sous une rubrique particulière.<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> Le Musée de l'imprimerie est, avec la BM de Lyon et l'enssib, pôle associé de la BnF pour l'histoire du livre : la BM est chargée de l'histoire du livre et de l'édition, le Musée de l'histoire de l'imprimerie, et l'enssib des sciences de l'information.

<sup>12</sup> Si le Musée de l'imprimerie ne met guère en avant ses partenaires, on remarque aussi qu'il n'apparaît clairement ni dans la page de liens de la BM de Lyon, ni dans celle de l'enssib...

## **CHAPITRE 2 :**

### **SELECTIONNER**

La sélection des documents proposés par une bibliothèque s'opère en suivant trois idées fortes : la valeur intrinsèque du document, son usage possible par les lecteurs, et sa place dans les collections.<sup>13</sup> Ces principes s'appliquent pleinement aux ressources Internet proposées sur une page de liens, et suscitent à leur égard les mêmes interrogations : quels critères peuvent définir la qualité et l'intérêt d'un site, quels sont les publics visés par ce site, et quelle complémentarité offre-t-il avec les collections constituées par la bibliothèque ? Autant de questions qui doivent permettre d'élaborer une véritable politique d'acquisition des ressources en ligne, miroir et prolongement de la traditionnelle politique de développement des collections.

#### **1) Les critères d'évaluation des ressources Internet**

Pourquoi évaluer les ressources proposées sur Internet ? La question semble saugrenue tant la réponse est évidente : il y a une telle quantité d'informations sur le Web, et de sources tellement diverses, que la fiabilité desdites informations n'est nullement garantie. Le premier sujet de réflexion du bibliothécaire concerne donc la formalisation de critères objectifs pour évaluer la qualité des ressources disponibles sur Internet, afin de savoir notamment si une adresse est "digne" de figurer dans la page de liens, voire dans le catalogue, de la bibliothèque. Il existe à ce propos une abondante bibliographie (anglo-saxonne pour l'essentiel), dont on peut synthétiser les apports en deux grandes catégories : des critères de sélection relativement traditionnels, applicables aux sites Web et d'autant plus nécessaires en l'absence de filtre (éditorial par exemple),

---

<sup>13</sup> CALENGE Bertrand, *Les politiques d'acquisition*, p.86-87.

et des critères mettant davantage en cause les spécificités des documents en ligne. Ils sont résumés dans les deux tableaux suivants.

Critères traditionnels de sélection valables pour les sites Web :

<b>Source</b>	Institutions (que dit l'URL ?) Renommée / compétence de l'auteur (références, contact possible) Citation des sources (bibliographies ?)
<b>Contenu</b>	Objectivité / impartialité (fait ou opinion ?) Exactitude / fiabilité Champ couvert (limites du sujet clairement définies) Créativité / originalité (utilité) Contenu favorisant la réflexion, attrayant et utile (enfants)
<b>Public</b>	Niveau Organisation des données en fonction des besoins des usagers ?
<b>Style</b>	Syntaxe Clarté (jargon ?)
<b>Coût</b>	Doit coûter moins que l'équivalent imprimé, à moins d'une valeur ajoutée substantielle

Critères spécifiques pour l'évaluation des ressources Internet :

<b>Mise à jour</b>	Mention des dates (création, révision, mise à jour) Fréquence des mises à jour
--------------------	---



	Site croissant ou immuable ?
<b>Liens</b>	Appropriés Commentés A jour Métasite ?
<b>Habillage graphique et multimédia</b>	Mise en valeur de l'information (enrichissement) ou distraction ?
<b>Intérêt par rapport aux autres supports</b>	Caractère unique de l'information Complémentarité avec les autres supports = valeur relative du site
<b>Structure des données</b>	Hiérarchisation de l'information Points d'accès
<b>Convivialité / navigation</b>	Facilité de connexion, temps de réponse Environnement informatique requis (format...) Interactivité Site clair, navigation facile Possibilité d'un cryptage sûr en cas d'informations confidentielles
<b>Métainformation</b>	Sur le contenu : résumés, sommaires... Sur le site : auteurs, objectifs, mises à jour... Recherche : mots-clés, index, tables, moteurs... Métasites : critères d'évaluation explicités ?

## 2) Les enjeux de la sélection de sites

Avant même d'esquisser un quelconque outil pour faciliter la sélection de ressources en ligne, il convient de bien comprendre que cette question est lourde

d'enjeux, car elle n'a véritablement de sens que si elle est mise en relation avec les publics, les collections et les partenaires professionnels. Le lien avec les publics est en premier lieu à souligner. L'offre documentaire se construit en direction de la collectivité, et en fonction de publics spécifiques (actuels ou potentiels), tels que les enfants, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les chercheurs..., qui ne doivent pas être écartés de l'accès à Internet si la bibliothèque a décidé de s'adresser plus particulièrement à eux. A la limite, des ressources en ligne à leur attention peuvent même constituer une sorte de " produit d'appel " pour les faire venir à la bibliothèque. Plus généralement, l'analyse et la sélection des sites doivent s'effectuer en fonction des publics et des objectifs de l'établissement, et le lien à telle ou telle ressource en ligne ne doit être proposé que si elle est conforme à la politique documentaire. Pour la consultation d'une page de liens, deux types de publics sont à considérer : d'une part un public local, constitué des lecteurs " habituels " de la bibliothèque, et d'autre part un public extérieur, qui accède à distance au répertoire proposé. Ce second type de public sera plus longuement étudié dans le chapitre 4. En ce qui concerne le public dit local, la sélection des ressources doit évidemment se faire en lien direct avec les collections ; deux orientations sont envisageables selon le service que l'on souhaite offrir aux lecteurs : combler les lacunes constatées dans les fonds imprimés au sens large (dans une discipline, une période...), ou enrichir encore un secteur déjà bien représenté (un pôle d'excellence) par des documents en ligne. Ces directions ne sont pas nécessairement opposées, mais relèvent une fois de plus de choix de politique documentaire.

Le rapport entre les ressources en ligne et les collections constituées est donc extrêmement étroit. Pour des raisons de cohérence évidentes, il importe que la sélection de signets se conforme aux grandes lignes de la politique documentaire de l'établissement. La Bibliothèque publique d'information, qui depuis une dizaine d'années déjà a publié sa *Politique d'acquisition multimédia*, considère que les adresses Internet proposées s'adressent naturellement à son public et doivent donc suivre la politique des collections exprimée dans ce document. Dans chaque domaine sont donc sélectionnés en ligne des périodiques, des bibliographies, des textes intégraux..., c'est-à-

dire l'ensemble des types de documents habituellement disponibles dans une bibliothèque. En revanche, un certain nombre de sites sont volontairement exclus des répertoires, à la BPI comme dans quantité d'autres établissements (cf. dans le chapitre précédent, l'analyse des liens proposés par le Musée de l'imprimerie de Lyon) : les sites personnels<sup>14</sup>, les sites "vitrine", les sites de VPC lorsqu'ils n'ont aucun apport documentaire (on trouvera des sites de librairies sur lesquels on peut effectuer des recherches, mais pas de magasins de textile par exemple)... La nature des bibliothèques doit donc être respectée, et si le lecteur peut avoir accès à toute sorte de documents sur Internet, il convient de ne valider que ce qui relève précisément des missions d'une bibliothèque publique. D'ailleurs, significativement, c'est aux responsables d'acquisition qu'incombe aussi la responsabilité scientifique des signets : à la BPI ce sont les responsables des domaines qui effectueront le choix définitif des sites proposés, au SCD Lyon 3 la proposition d'adresses Internet est validée par les responsables d'acquisition, à la bibliothèque municipale de Lyon les chefs de départements testent les ressources en ligne avant de demander leur intégration à la page de liens, etc. Enfin, c'est aussi la politique documentaire qui doit déterminer si la bibliothèque doit ou non réfléchir à la conservation des sites locaux ou nationaux, et le cas échéant à la façon de répondre à ce nouveau défi. Le souci de la continuité des collections devrait en effet englober les ressources en ligne dès lors qu'elles ont été en un sens acquises par leur intégration à un répertoire de liens. Cette question sera abordée sous ses aspects techniques et juridiques en conclusion, mais d'un point de vue bibliothéconomique, il paraît naturel d'envisager de conserver un certain pourcentage des sites sélectionnés. Il faudrait donc s'appuyer sur la procédure de sélection pour décider quelles ressources méritent d'être conservées : dans le système proposé dans ce chapitre, on peut par exemple décider de stocker les sites ayant atteint un score supérieur à 90 points sur 100...

Parmi les grandes orientations de politique documentaire à définir reste une question importante : sélectionne-t-on un site Web pour son contenu propre

---

<sup>14</sup> Dans ce cas, il s'agit surtout d'une précaution ; lorsqu'il n'existe rien de mieux sur le sujet (on cite souvent Napoléon, sur lequel un particulier a réalisé des pages Web de très bonne qualité) et

(informations proposées, bases de données...) ou parce qu'il propose lui-même des liens intéressants (métasites) ? Ce point est tout à fait fondamental, car il met en jeu les relations avec les autres professionnels, et incite assez sensiblement à la coopération. Devant l'abondance des ressources en ligne, il est vain en effet pour un établissement de taille moyenne de prétendre pouvoir tout évaluer ; il paraît plus raisonnable au contraire de bâtir des réseaux et de s'appuyer sur les pôles d'excellence de ses partenaires. Nombre d'expériences ont déjà été mises en place en la matière, et la collaboration peut revêtir des natures diverses : soit c'est une zone géographique qui détermine des intérêts mutuels (sur le plan national ou régional), soit c'est une discipline qui fédère autour d'elle des institutions variées (sciences de l'information, économie...), soit encore c'est un type d'établissement qui se reconnaît des besoins communs (bibliothèques universitaires par exemple). Paradigme intéressant, le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information a suscité assez rapidement une fédération des énergies pour élaborer puis adopter, en février 1998, des " principes de coopération et règles de bonne conduite " dans le cadre de Sitebib.<sup>15</sup> Cette structure réunit une vingtaine de membres (parmi lesquels l'ABES, l'ABF, l'ABDP, l'ADBS, la BnF, la BPI, le CHU de Rouen, l'enssib, l'INIST, Médiadix ou encore l'URFIST de Paris) qui se proposent en particulier de prendre en charge un secteur déterminé du domaine, c'est-à-dire d'assurer la recherche et le suivi régulier des liens qui y ont trait. Le secteur de l'économie et du management a lui aussi suscité la mise en place d'une structure destinée à échanger information et savoir-faire entre des partenaires partageant sensiblement le même centre d'intérêt : la base de données RIME (Ressources sur Internet en Management et en Economie) est née à la suite d'une conférence des Grandes Ecoles qui a eu lieu courant 1996, lors de laquelle un groupe de travail a souligné la nécessité de gérer la pléthore d'informations disponibles sur Internet. Un masque de saisie et un plan de classement ont donc été élaborés afin de créer une base de données recensant les sites Internet

---

qu'un spécialiste est en mesure de garantir la validité du site, celui-ci figure tout de même dans le répertoire.

<sup>15</sup> Sitebib. (Page consultée le 02/12/98). *Une gestion partagée des liens dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information*, [en ligne].

Adresse URL : <http://www.abf.asso.fr/sitebib/present.htm>

intéressants en économie, gestion et management. Les participants à ce projet (piloté par HEC) sont aujourd'hui une vingtaine, parmi lesquels HEC, un certain nombre d'écoles de commerce, l'Urfist de Paris, celui de Lyon, la BnF, Mediadix, France Telecom... L'hétérogénéité des participants constitue d'ailleurs un véritable atout pour cette base, qui profite des compétences et des intérêts d'acteurs très différents, tandis que des "coordinateurs" veillent à la cohérence et au suivi de RIME. Enfin, dans une certaine mesure, l'ABES s'inscrit elle aussi dans ce mouvement de réflexion sur une mise en commun des efforts, puisqu'elle s'attache notamment à mettre en place le projet Webdoc : il s'agira d'offrir aux bibliothèques un accès en ligne à des documents primaires numérisés (fournis par des maisons d'éditions et des bibliothèques étrangères), recensés dans un catalogue centralisé nommé Webcat. L'idée est de constituer une collection de documents électroniques intéressant les bibliothèques universitaires, accessibles en ligne selon des modalités de paiement et de tarification précises.

En-dehors de ces projets de coopération à différents niveaux (gestion de l'information, sélection de sites, numérisation de documents), la question des métasites<sup>16</sup> est relativement épineuse, car à double tranchant. Certes ils permettent de profiter d'un travail de recherche de ressources sur des thèmes assez divers, et de façon générale, la présence d'une page de liens dans un site est un atout non négligeable. Cependant, de nombreux sites comportent des liens vers l'extérieur sans apporter eux-mêmes la moindre information ; en outre, les critères de sélection des adresses proposées sont assez rarement précisés, et il est donc difficile de juger de leur qualité ou pertinence - à moins d'en faire soi-même le tour...

### **3) Proposition d'un système de sélection de ressources en ligne**

---

<sup>16</sup> Sites qui ont pour principal objet de proposer des liens vers d'autres ressources en ligne.

Pour évaluer les ressources en ligne, il existe un certain nombre d'outils disponibles sur Internet : listes de critères, grilles d'analyse, conseils en tout genre... dont la substance a été résumée plus haut. Or il ne s'agit " que " d'outils d'évaluation, et si les grilles proposées ont toutes le mérite de bien faire le tour des questions à se poser, elles sont difficilement exploitables pour sélectionner des sites. Le cas du SCD Lyon 3 est à cet égard tout à fait significatif : une grille d'analyse de sites assez simple a été élaborée à destination des moniteurs étudiants (cf. annexe n°5, grille n°VI), mais s'est révélée inutilisable et a donc finalement été abandonnée. Elle n'allégeait en fait le travail des responsables d'acquisition en rien car elle ne permettait pas aux moniteurs d'effectuer une véritable sélection, et tout leur travail était à revoir avant de prendre une décision. Les services de la BPI ne s'y trompent guère, qui préparent actuellement une grille d'analyse de sites Web, qu'ils distinguent avec insistance d'une grille de sélection.

Pour mettre en place un outil de sélection des sites véritablement maniable et efficace, on peut envisager un système composé de trois niveaux successifs : tout d'abord la définition de quelques principes simples qui permettent d'effectuer un premier tri par élimination ; dans un second temps, l'application d'une grille de sélection aux sites susceptibles d'être retenus ; enfin, on peut recourir à des signaux d'alarme qui déterminent les cas sensibles, où la décision de sélection requiert davantage de finesse.

Les choix de politique documentaire doivent avant tout pouvoir être pour ainsi dire résumés, afin d'exclure de l'analyse les ressources qui visiblement ne peuvent correspondre aux missions de l'établissement. Avant même d'appliquer la grille de sélection proposée plus loin, une sorte de " cascade " peut alléger le travail d'évaluation en éliminant une partie des sites trouvés. Cette cascade permet de faire un bref tour d'horizon du site et de savoir rapidement s'il est ou non conforme aux grandes lignes (ou du moins pour l'instant aux lignes décisives) de la politique documentaire édictée. Ainsi, ce sont des critères jugés éliminatoires qui sont à ce stade mis en œuvre : selon la bibliothèque, il pourra s'agir du coût, de la langue, de la source, etc. Un tableau très

simple suffit à déterminer s’il est nécessaire d’analyser plus avant la ressource ou si on peut l’écarter sans perdre davantage de temps :

<b>Coût</b> : l’accès au site ou à une partie des informations proposées est-il payant ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Accès</b> : Doit-on posséder un équipement spécifique (matériel, logiciel...) pour accéder au site ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Langue</b> : le site est-il accessible en français ? Est-il dans l’une des langues acceptées par la bibliothèque ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Source</b> : l’auteur est-il clairement identifiable et reconnu ? Le site émane-t-il d’une source figurant dans la liste des types de sources acceptés par la bibliothèque ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

Dans cet exemple, si l’un des quatre points ne donne pas satisfaction (c’est-à-dire s’il n’obtient pas la réponse attendue en gras), le site est purement et simplement éliminé. Le coût est évidemment un élément important (c’est un facteur que l’on retrouve d’ailleurs dans la dernière étape de la sélection), mais il n’est pas nécessairement rédhibitoire pour chaque bibliothèque. A ce stade, il convient dans la mesure du possible de ne placer dans cette cascade que des principes “ définitifs et indiscutables ”.

Dans un second temps, il est nécessaire d’appliquer aux documents qui n’ont pas été éliminés une grille “ efficace ”, c’est-à-dire pondérant les divers éléments que soulignent les outils d’évaluation par des coefficients capables de refléter la politique d’acquisition de l’établissement. La proposition de grille de sélection qui suit s’inspire en partie du travail de l’équipe de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (cf. annexe n°5, grille n°VII), lui-même testé par des stagiaires de l’Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l’information de l’Université

de Montréal. La grille québécoise est en effet de toutes la plus pertinente pour la sélection, car d'un usage efficace. Les principes de la pondération par thème d'analyse et de l'affectation de scores à l'intérieur de chaque rubrique ont été retenus ; en revanche, de notables adaptations ont été apportées afin de rendre la grille la plus commode et la plus évolutive possible. Des sections ont été ajoutées pour l'analyse des sites, et surtout la formulation des appréciations a été significativement changée : plutôt que de juger par " très bien ", " bien " ou " faible ", il semble plus utile - en termes de sélection - de juger les sites en fonction de la politique d'acquisition de l'établissement. Les numéros 1, 2 et 3 qui figurent dans le tableau ont donc le sens suivant :

1 : Site en parfaite adéquation avec la politique d'acquisition, qui complète les collections traditionnelles.

2 : Site en décalage avec la politique d'acquisition, mais qui peut apporter un éclairage intéressant sur les collections, ou élargir les perspectives habituelles (si possible, compte tenu de la nature du réseau Internet, il est souhaitable que ce score n'égale pas strictement la moyenne entre 1 et 3, mais soit légèrement survalorisé : cela pour mettre en valeur l'intérêt du Web, qui est précisément de proposer une approche nouvelle, de faire fi des oppositions classiques).

3 : Site qui ne correspond en rien aux missions de l'établissement.



**Grille d'évaluation des ressources Internet en vue de leur sélection :**

<i>Évaluation</i>	<i>Sélection</i>									
<b>SOURCE</b> <span style="float:right"><b>15%</b></span>										
Institution, entreprise ou page personnelle Fiabilité, renommée, stabilité Contact possible (mél par exemple)	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>15 points</td> <td>10 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15 points	10 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
15 points	10 points	0 point								
<b>ARBORESCENCE</b> <span style="float:right"><b>15%</b></span>										
Lisibilité de l'arborescence Organisation de l'information Présence d'index, de sommaires...	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>15 points</td> <td>10 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15 points	10 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
15 points	10 points	0 point								
<b>CONTENU</b> <span style="float:right"><b>40%</b></span>										
Site à plat ou base de données Information proposée, type de données Domaine, niveau, public visé Mise à jour Style, langue Intérêt par rapport à l'imprimé	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>40 points</td> <td>25 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	40 points	25 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
40 points	25 points	0 point								
<b>LIENS</b> <span style="float:right"><b>15%</b></span>										
Liens intérieurs : quantité, pertinence, efficacité Liens vers l'extérieur : quantité, pertinence, niveau, description, mise à jour, critères de sélection	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>15 points</td> <td>10 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15 points	10 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
15 points	10 points	0 point								
<b>NAVIGATION</b> <span style="float:right"><b>10%</b></span>										
Facilité, clarté Rapidité Interactivité	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>10 points</td> <td>5 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 points	5 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
10 points	5 points	0 point								
<b>DESIGN</b> <span style="float:right"><b>5%</b></span>										
Habillage graphique Mise en valeur de l'information Éléments multimédia	<table border="0"> <tr> <td><b>1</b></td> <td><b>2</b></td> <td><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 points</td> <td>3 points</td> <td>0 point</td> </tr> </table>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 points	3 points	0 point
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
5 points	3 points	0 point								

	<b>TOTAL / 100</b>

Il faut ici un rapide “ mode d’emploi ”, qui explicite d’une part le principe général de fonctionnement de cette grille, d’autre part les points à surveiller pour évaluer les ressources en fonction des grandes catégories proposées. Tout d’abord, il importe de préciser que les pourcentages attribués à chacune des catégories représentent le poids que l’on entend donner à tel ou tel aspect, et sont donc tout à fait révisables ; ce sont eux qui déterminent le nombre de points à accorder au site selon son adéquation à la politique documentaire. Par ailleurs, selon les spécificités de chaque établissement, on peut envisager d’ajouter de nouvelles rubriques. L’utilisation de la grille nécessite aussi que l’on ait fixé le seuil en-dessous duquel on rejette le site analysé : ce pourra être, au choix des acquéreurs, un chiffre situé entre 50 et 90 points (entre 60 et 80 points semble la solution la plus réaliste), mais en tout cas compte tenu de la relative “ indulgence ” du système proposé, il paraît peu efficace de retenir des sites recueillant moins de 50 points...

L’évaluation des ressources peut se faire en s’appuyant sur les pistes suivantes :

- **Source** : Qu’indique l’URL sur la source du site (s’agit-il d’une université, d’une entreprise, d’un particulier...) ? L’auteur ou l’organisme d’origine sont-ils clairement nommés ? Sont-ils connus ? Quelle est leur compétence dans le domaine (renommée, description de leurs qualités ou titres) ? Est-ce un site qu’on peut estimer stable (date de création déjà “ ancienne ”, URL qui ne change pas régulièrement, stabilité de l’organisme-auteur...) ? Est-il possible de contacter les auteurs (mél, téléphone, adresse postale) ?
- **Arborescence** : Se repère-t-on facilement dans l’architecture du site ? Est-il aisé de circuler (raccourcis, identification des différentes pages...) ? L’information est-elle hiérarchisée, organisée de façon logique ? Existe-t-il un index pour effectuer des recherches à l’intérieur du site ?
- **Contenu** : S’agit-il d’un site Web ou d’une base de données ? Quel type d’information est proposé (opinions, données, bibliographie, publicité...) ? Dans quel domaine ? L’information est-elle à jour ? Quel est le niveau de l’information (précision,

exhaustivité) et quel est le public visé ? En quelles langues le site est-il accessible ? Le style, l'orthographe sont-ils satisfaisants ? Par rapport aux autres supports, le document électronique présente-t-il un intérêt significatif ?

Afin de lier au mieux cette rapide analyse à la politique documentaire locale, il est intéressant de traduire l'évaluation du site en utilisant les codes sur lesquels est bâti le plan de développement des collections, à savoir généralement la classification décimale pour le contenu, et les échelles de niveau pour les publics et les usages. Concrètement, cela signifie que l'analyse de la ressource en ligne doit comporter l'attribution d'un indice (Dewey par exemple) et d'un niveau de complexité, afin d'inscrire de la façon la plus lisible possible le site évalué dans la politique d'acquisition. Codes de contenu et de niveau attribués à la ressource en ligne permettent donc à l'établissement qui s'est fixé des priorités (en terme de répartition des acquisitions selon les domaines, ou de niveau à atteindre pour certains secteurs) de les appliquer aux ressources Internet autant qu'aux documents imprimés.

- **Liens** : Les liens internes aident-ils à la navigation sur le site ? Existe-t-il des liens menant vers d'autres pages Web ? Comment sont-ils décrits, commentés ? Les critères de sélection sont-ils explicites ? Les liens sont-ils à jour, régulièrement renouvelés ?
- **Navigation** : Navigue-t-on facilement dans le site ? Existe-t-il des possibilités de retour, des raccourcis, un sommaire, des icônes... ? Les différentes rubriques sont-elles claires et cohérentes ? Quel est le temps de chargement des pages ? Le site est-il une simple vitrine ou bien est-il interactif, dans quelle mesure ?
- **Design** : La présentation visuelle du site est-elle agréable, sobre, pas trop longue à charger ? Contribue-t-elle à mettre en valeur l'information ou la noie-t-elle ? Existe-t-il des éléments multimédia constituant une véritable valeur ajoutée par rapport à l'imprimé (images, son, vidéo, animations...) ?

Ces quelques questions recourent les critères d'évaluation étudiés au début de ce chapitre, et ne sont qu'indicatives ; il s'agit seulement ici de se faire une idée relativement juste du site afin de déterminer s'il correspond aux missions de l'établissement, et non d'en établir une fiche descriptive complète.

Cette grille se veut avant tout un outil, et a donc été conçue dans un souci de simplification (au détriment donc d'un peu de finesse dans l'analyse des sites mais, rappelons-le, il s'agit d'une aide à la décision et non un instrument de stricte évaluation intellectuelle) : pour chaque catégorie analysée (source, arborescence, contenu, liens, navigation, design) il n'existe volontairement que trois possibilités. Dès lors, le résultat obtenu à l'issue de cette brève évaluation ne doit en principe laisser que peu de doute quant à la décision à prendre sur la sélection ou le rejet du site. On l'a dit, le coefficient affecté à chaque catégorie est évidemment révisable selon les préoccupations et les missions de chaque établissement : une bibliothèque de recherche insistera peut-être davantage sur le contenu, une bibliothèque municipale attachera une attention particulière à la simplicité de navigation par exemple.<sup>17</sup> Quoi qu'il en soit, le système proposé n'est en aucun cas définitif, et se veut avant tout une piste de méthodologie.

Une fois admises les limites d'un tel outil, il faut en souligner les avantages recherchés : extrême simplicité d'utilisation, efficacité la plus grande possible et attention portée aux principaux points d'évaluation de sites Web. Cette grille est à tout moment évolutive et adaptable, et surtout présente l'intérêt (qui constitue sa justification même) de créer un lien tangible entre les signets sélectionnés et les collections traditionnelles, en appliquant au mieux la politique d'acquisition aux ressources en ligne.

Ce système présuppose l'existence d'une politique d'acquisition claire sinon formalisée. On peut imaginer des orientations nuancées selon les lieux de consultation (salle jeunesse, annexes, réserve, départements thématiques...), comme possèdent leurs propres critères d'acquisition les différents domaines ou secteurs d'une bibliothèque. Mais la politique de sélection des signets doit néanmoins être conçue de façon globale, en cohérence avec les priorités de l'établissement : la proportion fixée de chaque secteur dans le fonds général (en termes d'objectifs d'acquisition notamment) devrait pouvoir être respectée dans la constitution d'une collection en ligne. Toutefois, bien des éléments

---

<sup>17</sup> Au CHU de Rouen, le critère majeur est celui de la source : des sites personnels peuvent être sélectionnés si l'auteur fait mention de ses qualités ou compétences (médecin, chercheur...), en revanche

sont à prendre en compte : la discipline peut n'être que faiblement représentée sur la Toile (histoire par exemple), ou les responsables d'acquisition être très diversement motivés selon les domaines... Ce dernier aspect est un fait assez fréquemment rencontré, mais il est évident qu'en principe semblable disparité ne saurait exister.

Enfin, l'ultime élément de ce système à trois niveaux est la définition de points "sensibles" à surveiller. Une liste de cas peut être établie, pour lesquels la décision de sélection (ou de rejet) ne doit être prise seul ; par exemple, la source, le coût ou encore la mise à jour peuvent constituer des éléments particuliers non pas décisifs (sans quoi ils interviendraient dès le premier niveau de ce système) mais suffisamment importants pour exiger qu'une attention plus soutenue soit portée sur ces aspects aux ressources analysées. Ainsi on peut décider qu'un site qui obtient un score de 80 points sur 100 avec une source très peu fiable (0 point) doit être examiné plus précisément. De même, il est souhaitable qu'une ressource en ligne payante soit évaluée par plusieurs personnes avant de dégager les fonds nécessaires à son acquisition. Dans certains domaines enfin, la mise à jour des informations constitue un élément fondamental, plus déterminant peut-être que la source ou la navigation : une date de révision ancienne devrait alors alerter le sélectionneur, de sorte qu'il pousse plus avant l'analyse de la ressource ou prenne conseil auprès de ses collègues.

Là encore, c'est à la bibliothèque de décider quels sont les cas pour lesquels elle souhaite que la décision soit collégiale ou du moins validée. Cette dernière phase est destinée à donner une réelle efficacité à la grille, en évitant qu'elle permette la sélection de ressources peu fiables ou au coût injustifié, et à rendre en conséquent son utilisation possible par tous, en limitant au maximum les risques d'erreur individuelle.

---

des documents qui semblent de valeur sont délibérément écartés en l'absence d'identification de leur source.

#### 4) Conclusion

La question de la sélection est évidemment au cœur de la réflexion sur les pages de liens, et est plus que tout autre étroitement liée à la politique documentaire de l'établissement. La plupart des bibliothèques qui ont mis en ligne leur politique de développement des ressources Internet<sup>18</sup> suivent deux grands principes communs : l'application de la politique des collections aux ressources électroniques, et l'explicitation des critères spécifiques de sélection. On a vu en effet que les choix documentaires généraux déterminent fortement le poids que l'on souhaite affecter aux différents critères d'évaluation des ressources en ligne, tandis que les orientations politiques majeures de la bibliothèque (conservation, coopération régionale ou scientifique...) ont des répercussions importantes sur l'acquisition des liens Internet.

La sélection d'adresses Internet soulève par ailleurs le délicat problème de la validation des sites, qui est tout à fait spécifique à ce type de ressources. On n'entend pas ici développer cette question dans toute sa complexité, mais au moins l'évoquer. La difficulté est la suivante : jusqu'où pousser la vérification des sites ? Doit-on systématiquement contrôler la source (cf. nombreux sites parodiques ou volontairement ambigus), dépouiller le contenu, tester les liens... ? Dans le cas d'une sécurisation de l'accès à Internet, cela signifie aussi : à quel niveau du site donner accès (pages du site original, "première génération" de liens proposés...) ? Les hasards de la navigation peuvent en effet conduire à des pages beaucoup moins fiables que le site d'origine ; cet aspect rejoint la question des modalités de mise à disposition du répertoire d'adresses (traitée dans le chapitre 4), mais souligne aussi évidemment la nécessité d'une sélection professionnelle des ressources en ligne.

---

<sup>18</sup> Citons en particulier les bibliothèques de l'Université d'Oregon, les bibliothèques de l'Université de Californie, la bibliothèque nationale du Canada, OCLC, ou la bibliothèque publique de Morton Grove.

## **CHAPITRE 3 :**

### **RECHERCHER, VEILLER, METTRE A JOUR**

Une fois analysée la question de la sélection des ressources Internet en fonction de la politique documentaire de l'établissement, se pose une autre question, non moins difficile : celle de l'organisation du travail pour la recherche des adresses et leur suivi intellectuel et technique. Le cas du Musée de l'imprimerie n'est guère significatif, dans la mesure où il s'agit d'une très petite structure, dans laquelle les signets sont gérés par une seule personne. Dans les bibliothèques de taille plus importante, la difficulté réside essentiellement dans la nécessité d'une volonté affirmée pour mettre en place des structures efficaces et pour dégager du temps afin d'effectuer ces tâches nouvelles.

#### **1) La veille**

Compte tenu de l'inflation documentaire qui caractérise le réseau Internet, une veille régulière est fondamentale pour assurer la qualité et l'actualité du répertoire de liens. Pour commencer, on peut ici dresser pour mémoire une liste indicative (et en aucun cas exhaustive) des divers outils existant pour rechercher des ressources en ligne. Les différents moteurs de recherche, rapidement évoqués dans le premier chapitre, constituent évidemment un premier moyen, mais on a vu combien le bruit qu'ils provoquaient était important. En outre, chacun offrant des réponses différentes, il faudrait tous les interroger successivement pour obtenir des résultats les plus complets

possibles.<sup>19</sup> On peut remédier à cette répétition des requêtes en ayant recours à des méta-moteurs, qui effectuent des recherches simultanément dans les différents moteurs : MetaCrawler ou SavySearch par exemple. Par ce biais toutefois, le problème du bruit dans les réponses n'est aucunement résolu. La recherche de ressources en ligne intéressantes peut se faire aussi très naturellement par la simple navigation, en consultant les adresses proposées dans les pages de liens des sites visités. On rejoint là en partie la question de la coopération entre professionnels de l'information, traitée précédemment. Les listes de diffusion (citons en particulier la rubrique Infosites de Biblio-fr) sont elles aussi l'une des meilleures façons de se tenir informé de l'existence et de la naissance de sites de qualité. Plus traditionnellement encore, les revues généralistes et spécialisées consacrent de plus en plus d'espace au signalement de ressources Internet : des suppléments multimédia des quotidiens nationaux aux rubriques " Sur le Web " de la presse magazine, les périodiques imprimés sont une source non négligeable d'information sur les sites. Enfin, plus ponctuellement, la découverte d'adresses intéressantes résulte souvent - et c'est une des caractéristiques d'Internet - de simples discussions, de la collaboration avec les enseignants-chercheurs, d'échanges lors de formations, de " conversations électroniques ", de suggestions de lecteurs...

Un point important concerne la méthode à employer, en particulier pour les divers outils de recherche proposés sur Internet. La construction des requêtes est un élément important, qui reflète les choix documentaires et doit permettre de limiter le bruit. La syntaxe d'interrogation varie d'un moteur à l'autre, et il convient donc pour chacun d'entre eux de consulter l'aide ; en outre, on devine que les requêtes ne sauraient être semblables selon le niveau visé par exemple. Enfin, une formule pertinente peut être mémorisée, et le moteur de recherche paramétré pour qu'il signale les nouvelles ressources répondant à cette requête.

Pour être efficace, la veille doit avant tout être régulière : un répertoire revisité de fond en comble une fois l'an paraît moins intéressant, onze mois durant, qu'une page de

---

<sup>19</sup> Et encore... Une étude récente a montré que même les moteurs de recherche les plus puissants



liens enrichie chaque mois de références nouvelles (et débarrassée mensuellement des adresses obsolètes). Le domaine de la médecine est une excellente illustration de ce propos : pour entretenir le “ Catalogue et Index des Sites Médicaux Francophones ”, qui regroupe plus de 5 000 sites et documents<sup>20</sup>, le CHU de Rouen assure une veille quotidienne. Il dispose pour cela d’une équipe de cinq personnes (3,5 temps pleins), qui travaille suivant quatre axes : interrogation des annuaires francophones multidisciplinaires, dépouillement des formulaires éventuellement envoyés par les lecteurs, abonnement à des listes de diffusion, et surveillance des publications institutionnelles. Par ces divers moyens, les principales ressources en ligne concernant la médecine sont disponibles sur le site du CHU de Rouen. Une veille quotidienne est en fait rarement possible en bibliothèque, mais il n’en demeure pas moins que la fréquence et la régularité de la veille sont essentielles pour la qualité du répertoire.

## **2) Une structure à mettre en place**

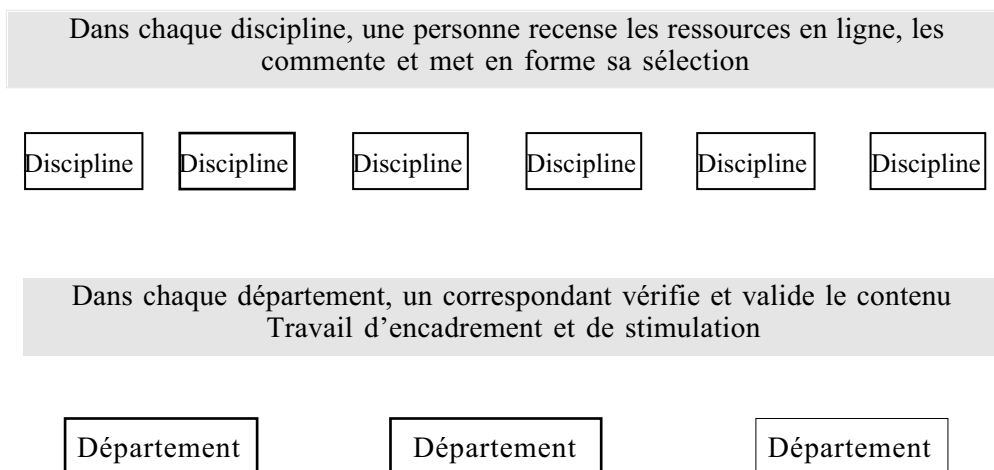
La recherche de ressources en ligne et la veille ne sont donc pas particulièrement délicates, mais doivent reposer sur une structure efficace et volontariste, car elle requièrent temps et organisation. Le temps, on l’a dit, est affaire de volonté. L’organisation proprement dite quant à elle doit suivre, semble-t-il, quelques principes essentiels : la désignation de correspondants chargés de la “ surveillance ” du Web dans chaque discipline, la formation des personnels, et la validation par les responsables de secteurs des ressources en ligne sélectionnées. La coordination des différentes rubriques doit en outre être assurée, que ce soit par le biais d’une forme de centralisation<sup>21</sup> ou par le recours à un serveur qui stocke les pages provisoires en attente de validation (à la

---

n’indexent que 30% environ des ressources...

<sup>20</sup> Décrits selon les recommandations du Dublin Core et indexés dans la version française des Medicine Subject Headings de la bibliothèque du Congrès.

BCU de Lausanne par exemple). Le plus parlant ici est de décrire brièvement quelques unes des structures - étonnamment proches - qui ont été mises en place dans les bibliothèques françaises. Au SCD Lyon 3, des moniteurs étudiants sont formés à la recherche sur Internet et depuis peu au langage HTML : ils effectuent les recherches de ressources, et intègrent leurs adresses sur un serveur provisoire ; la sélection est ensuite validée par les responsables d'acquisition de chaque domaine et par le conservateur chargé du site Web de la bibliothèque. A la bibliothèque de l'Université de Marne la Vallée, un répertoire thématique d'adresses a également été constitué,<sup>22</sup> et ce sont les personnes responsables de la politique documentaire dans chaque discipline (Lettres et Sciences humaines et sociales, Sciences et Technologie, Gestion et Sciences économiques) qui effectuent la sélection des liens. Un dernier exemple, le plus abouti peut-être, est celui de la BnF : elle a mis en place très rapidement en 1997<sup>23</sup> un répertoire de ressources en ligne, accessible sur le Web depuis octobre 1998. Un rapide schéma permet de comprendre le système adopté pour la réalisation puis l'entretien de la page de liens :



<sup>21</sup> Selon les cas, la liste des ressources sélectionnées est communiquée aux services informatiques (Bibliothèque municipale de Lyon) ou à un conservateur explicitement chargé de la coordination de la page de liens (BnF).

<sup>22</sup> Cette liste devrait être disponible en ligne courant 1999.

<sup>23</sup> La décision de proposer des postes d'accès à Internet a été prise durant l'été 1997, et le répertoire a été utilisable dès le mois d'octobre.

Le coordinateur rassemble les mises à jour, réalise et transmet la nouvelle version

Il assure le lien entre départements, webmaster, services informatiques et

Coordinateur

---

Cette structure, fondée à la fois sur la déconcentration et la centralisation, comporte donc trois niveaux : la discipline (unité scientifique), le département<sup>24</sup> (unité thématique et administrative) et la coordination. Les mois qui viennent devraient voir s'ouvrir un vaste chantier de formation du personnel concerné par les signets (près de 60 agents !), sur trois thèmes : la politique documentaire, la recherche d'informations et la fabrication de pages HTML.

Le cas de la Bibliothèque nationale de France démontre, si besoin est, que le travail sur les ressources en ligne est dévoreur de temps (la coordination des signets requiert les deux tiers d'un temps complet) et nécessite un personnel nombreux (en tout cas significatif) et formé. La bibliothèque nationale du Canada, qui assure le traitement des publications nationales en ligne, a chargé deux personnes à temps plein des publications électroniques, et a dû par ailleurs attribuer des fonctions supplémentaires aux différents secteurs (cf. annexe n°6, PPPE, chapitre Personnel).

Pour assurer la cohérence et l'évolution du répertoire de ressources Internet, certaines bibliothèques ont créé des comités aux appellations diverses : " comité éditorial Internet " à la BPI, " comité de rédaction " à la BnF, " commission Internet " au SCD Lyon 3... La variété des noms recouvre en fait des fonctions assez proches : il s'agit principalement de veiller à l'harmonie des pages du répertoire (du point de vue des contenus comme de la présentation), et éventuellement de dessiner de nouvelles orientations. A la BPI, ce comité est composé de représentants de tous les services de l'établissement, tandis qu'à la BnF il réunit les correspondants de chaque département, le webmestre et le coordinateur. La transversalité est donc une règle naturelle, et nul doute que ce type de structure est un élément appréciable de dynamisme et de reconnaissance du répertoire.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Quatorze départements sont concernés, puisqu'aux sections de Tolbiac se sont joints les départements spécialisés de Richelieu.

<sup>25</sup> A la BnF, la réunion mensuelle du comité de rédaction donne lieu à l'élaboration d'un compte-rendu destiné aux directeurs.

### 3) La mise à jour des liens

Bien plus que la constitution ex nihilo ou la mise en forme technique, l'entretien d'un répertoire de liens est la véritable difficulté qui guette le bibliothécaire, d'autant que de la mise à jour<sup>26</sup> régulière de la page de liens dépendent son utilité et sa crédibilité... L'information trouvée sur Internet est par nature instable, éphémère, et il est absolument indispensable de contrôler régulièrement à la fois son existence (le site existe-t-il encore ? A cette adresse ?) et sa pertinence (la qualité est-elle la même qu'au moment de la sélection ?). Les problèmes qui se posent pour ce "désherbage virtuel" sont donc multiples. Le premier d'entre eux concerne la fréquence de la vérification : le contrôle des adresses doit en effet se faire de façon systématique (le suivi aléatoire, qui consiste à ne vérifier une ressource en ligne que lorsqu'on en a besoin par exemple, existe mais est aussi inefficace qu'injustifiable). Reste à déterminer la régularité des ces tests : chaque semaine, chaque mois, tous les deux mois ? Chaque bibliothèque fait bien sûr en fonction de ses moyens. La vérification, on l'a suggéré plus haut, est d'ailleurs double : on doit contrôler d'une part l'accessibilité du site et d'autre part la permanence de son intérêt. Le premier aspect (qui est loin d'être le moins important : quel agacement de constater qu'un lien est une impasse...) est assez aisé à contrôler, car il existe des outils techniques de plus en plus performants : sans vouloir entrer dans le détail, signalons seulement que l'on trouve des logiciels de validation de liens, qui testent automatiquement les adresses URL et signalent celles qui sont périmées.<sup>27</sup> La plupart des logiciels de création de pages Web proposent ce type d'outils (Front page, Pagemill, Dreamweaver), avec une efficacité encore diverse mais globalement croissante. Le second aspect, qui concerne la validation scientifique des ressources est de loin plus délicat : les logiciels détectent en effet uniquement les liens "vides", c'est-à-dire ceux qui ne débouchent sur rien. Le

---

<sup>26</sup> Dans ce paragraphe, "mise à jour" s'entend au sens de maintenance, puisque la question de la veille a été abordée en début de chapitre.

<sup>27</sup> Cette facile disparition soulève la question, rarement tranchée, du stockage des ressources en ligne (cf. conclusion).

contrôle humain reste donc indispensable pour s'assurer que le contenu correspond à la ressource initialement sélectionnée.

Un document trouvé sur Internet peut en effet connaître diverses destinées : entre disparition et pérennité, toutes les évolutions sont possibles. Un mot d'abord sur l'adresse proprement dite : le site peut, pour une raison ou pour une autre, changer (brusquement ou après avertissement) de localisation ; il s'agit alors simplement de le " retrouver ". Il peut aussi arriver que l'adresse d'origine de la ressource sélectionnée soit reprise pour tout autre chose, auquel cas le lien fonctionne toujours, mais achemine vers un contenu radicalement différent (une grande bibliothèque a ainsi fourni, pendant quelques jours, l'accès à un site " réservé aux adultes ", alors qu'elle pensait proposer un lien vers un honorable site sur le football...). Ceci démontre la nécessité d'une vérification humaine systématique de tous les liens du répertoire, et plaide pour la régularité d'une telle entreprise. Toutefois, l'écueil le plus courant concerne le contenu de la ressource sélectionnée : un site passionnant à sa création peut rapidement devenir obsolète faute de mise à jour ; des pages fort sérieuses sur l'histoire de la seconde guerre mondiale peuvent se teinter imperceptiblement de révisionnisme ; des documents en ligne destinés aux professionnels ou aux chercheurs peuvent se tourner finalement vers un large public et perdre de leur précision... Bref, rien ne certifie que la qualité, la fiabilité ou le niveau d'un site seront les mêmes ne serait-ce qu'un mois plus tard. C'est donc au bibliothécaire d'effectuer ce suivi, afin d'être en mesure de garantir la pertinence des liens qu'il propose.

Il s'agit pour cela d'adopter un outil efficace et relativement économe en temps. On peut imaginer par exemple la mise en place, au moment de la sélection, d'une fiche descriptive qui permette par la suite de dessiner l'évolution de la ressource sélectionnée, et de vérifier rapidement la permanence de sa conformité avec la politique documentaire de la bibliothèque. Plus que sur une réévaluation (qui représenterait un travail trop long), cette fiche se fonde sur un système d'alerte qui prend en compte deux points significatifs à surveiller : la mise à jour et le niveau de la ressource.

### Proposition de fiche de suivi

<i>Au moment de la sélection</i>	<i>Révisions</i>
MISE A JOUR <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de dernière mise à jour</li> </ul>	Doit avoir changé, sinon nécessité de vérifier l'actualité / la pertinence de l'information
NIVEAU <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu</li> <li>• Public visé</li> </ul>	Ne doit pas avoir évolué, sinon mérite une réévaluation

Une brève description au moment de la sélection (en codant éventuellement les niveaux de contenu et de publics) permet donc, lors des révisions successives, de savoir extrêmement rapidement si la ressource a évolué sur ces deux aspects essentiels. Si l'un des deux points paraît douteux, il faut prendre le temps d'une réévaluation au moins partielle de la ressource. Cette boucle de "resélection", assortie d'un échéancier rigoureux (vérification tous les deux mois au plus par exemple), offre la possibilité d'abandonner un site s'il ne convient plus, et garantit la pertinence des ressources maintenues dans le répertoire. Dans la mesure où elle en trace les grandes lignes, cette fiche peut également servir pour la description de la ressource (chapitre 4, présentation des liens).

Cette fiche sommaire n'est évidemment qu'une proposition, elle insiste sur deux éléments importants à vérifier, mais elle peut aussi s'enrichir, selon les besoins, de rubriques plus spécifiques. Il semble en tout cas utile, quelle que soit la formule retenue, de penser à noter dès l'évaluation première les points auxquels il conviendra d'attacher une attention plus particulière.

#### **4) Conclusion**

La recherche de documents sur Internet est donc finalement très proche des processus traditionnels de veille documentaire et comme eux requiert une attention sinon quotidienne du moins très régulière. La principale différence (de taille, il est vrai) réside dans l'évolutivité potentielle des documents sélectionnés : une ressource en ligne est rarement immuable, elle est révisée, réorientée, enrichie, mise à jour, "délocalisée", éventuellement laissée à l'abandon... Sa valeur, vérifiée au moment de la sélection, n'est nullement garantie à long terme et doit donc être régulièrement contrôlée. C'est là très probablement l'aspect le plus fastidieux et le plus lourd de la gestion d'un répertoire de liens, mais c'est aussi le plus nécessaire...



## **CHAPITRE 4 :**

### **METTRE A DISPOSITION**

Une fois constitué un répertoire de ressources Internet, il est encore quelques réponses à trouver pour le mettre à la disposition du public, décisions qui relèvent encore et toujours de la politique documentaire tant elles sont symboliques et importantes (ne serait-ce que d'un point de vue pratique). La question ne se pose pas au Musée de l'imprimerie de Lyon, puisque la page de liens est consultée exclusivement de

---

l'extérieur<sup>28</sup>, mais elle concerne la grande majorité des bibliothèques et s'articule autour de différents points. Faut-il intégrer le répertoire au catalogue ou le présenter sur un poste distinct, doit-on en limiter de quelque façon l'utilisation (par bridage, limitation du temps de consultation...), est-il nécessaire de former les lecteurs, ou encore comment présenter les ressources sélectionnées ? Autant de questions auxquelles chaque bibliothèque peut répondre à sa façon, en fonction de ses missions, de ses publics et de ses moyens. Il s'agit donc ici de voir " ce qui se fait ", et quels sont les avantages ou les défauts de chacune des solutions adoptées.

### **1) Quelle place pour le répertoire de liens ?**

La collection de signets peut, dans l'absolu, être mise à disposition du public en deux endroits très distincts : soit elle est intégrée au catalogue, soit au contraire elle ne se trouve que sur la page de liens du site Web de la bibliothèque. D'un point de vue bibliothéconomique, les deux approches ont un sens sensiblement différent : le catalogue possède encore une valeur symbolique forte, et la décision d'y intégrer des liens électroniques ne peut se prendre à la légère. D'autant que l'intégration de sites Web à un catalogue de bibliothèque nécessite le catalogage et l'indexation, même sommaires, de ces sites... Le fait en revanche que les signets sélectionnés ne soient disponibles que sur le site Internet de la bibliothèque (c'est le cas par exemple de la BnF), en-dehors du catalogue, les désignent avec force comme service proposé aux lecteurs ou aux internautes, et moins comme une collection constituée. On peut d'ailleurs imaginer des pages de liens très perfectionnées, fonctionnant avec un index ou un moteur de recherche. Cette stricte alternative est souvent dépassée dans les faits par une infinité de solutions intermédiaires et inventives. Parmi les plus originales, on peut citer une bibliothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines dont l'ouverture est prévue pour l'an 2 000,

---

<sup>28</sup> Les chercheurs qui viennent au centre de documentation du Musée disposent pour l'instant

dans laquelle “ il y aura des écrans au milieu des livres sur les rayonnages avec des recherches documentaires sur Internet classées par thème ”...<sup>29</sup>

Si l'on excepte cette approche particulièrement novatrice, l'une des réponses les plus simples et les plus courantes consiste à proposer les sites retenus à la fois dans le catalogue et sur une page de liens “ indépendante ” : ainsi, au SCD Lyon 3, l'interrogation du catalogue permet d'une part l'accès à certains sites Web de périodiques, tandis que le propre site du SCD propose d'autre part une rubrique regroupant la sélection des bibliothécaires en matière de ressources en ligne dans les différentes disciplines enseignées à l'Université. La bibliothèque municipale de Lyon a quant à elle trouvé, dans le cadre de son futur système d'information, une réponse originale et séduisante à cette question d'accès aux ressources électroniques sélectionnées : une passerelle multi-bases<sup>30</sup> “ encapsulera ” catalogue bibliographique et bases de données, et permettra au lecteur, par le moyen d'une seule requête, d'interroger à la fois le catalogue élargi de la bibliothèque, les banques de données locales (auteurs régionaux ou enluminures par exemple) et une sélection de ressources distantes accessibles sur Internet (catalogues de BU lyonnaises, de la BnF, bases de données, sites Web). A l'issue de la requête, l'apparition d'une notice multimédia offrira en particulier, outre les références bibliographiques, des liens vers des documents numérisés (couverture d'une monographie, articles de presse, sommaires de périodiques) ou des sites Internet, et ce en cliquant simplement sur les zones activables.<sup>31</sup> Sans doute une solution de ce type est-elle l'une des plus évolutives et des plus satisfaisantes, au risque néanmoins de provoquer une confusion chez le lecteur entre les fonds propres de la

---

uniquement d'un terminal Geac.

<sup>29</sup> C'est une confidence de Philippe Debrion, directeur du réseau de bibliothèques de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans un article de Laurence Santantonios intitulé “ Monsieur 40% ”, *Livres Hebdo* n°303, vendredi 4 septembre 1998, p.58.

<sup>30</sup> Il s'agit de l'outil Knowledge Broker, conçu par la société Xerox, et utilisé notamment à la Staatsbayerische Bibliothek de Munich.

<sup>31</sup> Le Musée de l'imprimerie bénéficiera lui aussi de ce système d'information, puisqu'il est rattaché à la bibliothèque municipale de Lyon et qu'une partie de ses notices bibliographiques est intégrée au catalogue Geac.

bibliothèque et les ressources distantes : faible prix à payer pour un accès aussi aisé à une telle richesse documentaire.<sup>32</sup>

La BPI, qui a elle aussi repensé son système d'information en vue de la réouverture de l'an 2 000, envisage de proposer à ses lecteurs un catalogue unique, qui réunira imprimés, CD-Roms et ressources en ligne (ce qui signifie que les sites seront catalogués). Concrètement, les lecteurs auront à leur disposition deux types de postes : le premier proposera la recherche dans le catalogue unique et l'accès aux CD-Roms et aux liens sélectionnés par les professionnels.<sup>33</sup> Le second type de poste offrira un accès libre à Internet, afin d'y effectuer toutes sortes de recherches ; néanmoins, un bridage dans ce second accès est à l'heure actuelle à l'étude.

## **2) La consultation du répertoire : modes et lieux**

Ce dernier exemple souligne un élément fondamental de la réflexion sur la mise à disposition des ressources en ligne, à savoir que la place du répertoire de sites Internet est aussi (et peut-être surtout, du point de vue du lecteur) une question pratique : consulte-t-on les adresses sélectionnées par les bibliothécaires sur les mêmes postes que ceux consacrés à l'interrogation du catalogue, ou bien sur des postes spécifiques dédiés à la navigation sur Internet ? Là encore les réponses apportées sont symptomatiques d'une façon - antagoniste - de concevoir et le catalogue et Internet. A quoi bon par exemple cataloguer des sites s'ils ne sont consultables qu'en-dehors du catalogue ? Bien souvent en effet les bibliothèques publiques réservent certains ordinateurs à la stricte consultation d'Internet, dans le but légitime de laisser une chance au public d'interroger le catalogue (en évitant que tous les postes soient pris d'assaut par d'assidus internautes). On touche aussi par là aux diverses restrictions qui peuvent être envisagées

---

<sup>32</sup> Un soin particulier accordé à la présentation visuelle, au graphisme, à la mise en page... peut permettre de réduire voire supprimer ce type de confusion entre ressources internes et ressources externes.

<sup>33</sup> Il suffira, pour passer d'une application à l'autre, de changer de répertoire.

dans la fourniture de l'accès public à Internet ; celles-ci peuvent prendre des formes multiples : sécurisation de l'accès aux ressources en ligne, limitation du temps de consultation, prise de rendez-vous pour accéder aux postes... Toutes ces pratiques existent. Le bridage des adresses (c'est-à-dire l'impossibilité technique d'avoir accès à d'autres sites que ceux sélectionnés<sup>34</sup>) se justifie par la responsabilité morale de la bibliothèque vis-à-vis de ses lecteurs : une bibliothèque municipale qui propose en salle enfants un accès à Internet peut souhaiter que ses jeunes visiteurs ne tombent pas, au hasard de la navigation, sur des pages violentes ou pornographiques.<sup>35</sup> En bibliothèque universitaire (où l'on craint moins pour la chaste innocence des étudiants), c'est davantage le contenu qui importe : Internet y est un outil de documentation, et en tant que tel il ne doit offrir l'accès qu'à des sources sérieuses et fiables (d'autant que le président d'Université est considéré comme responsable des liens que propose le SCD). Bien souvent, une charte a donc été rédigée pour souligner les vocations documentaires de la bibliothèque et situer dans ce cadre précis l'accès à Internet.<sup>36</sup> Le bridage est aussi et enfin un moyen de donner son plein sens à la sélection de sites par le bibliothécaire : si le lecteur ne peut aller voir ailleurs, la collection en ligne revêt évidemment une dimension tout autre que si elle n'est qu'une proposition d'itinéraires conseillés. A cet égard, l'expérience de la bibliothèque de Blois est extrêmement intéressante<sup>37</sup> : le public a en effet accès soit à l'Internet gratuit et bridé, constitué de la sélection des bibliothécaires, soit à l'Internet payant (24 francs de l'heure), totalement libre. On perçoit que cette distinction est séduisante, mais aussi pernicieuse et exigeante : la sélection de liens doit impérativement être de qualité, à jour, régulièrement renouvelée... pour ne pas permettre aux conditions de ressources de déterminer l'accès à l'information. De façon générale, la sécurisation des adresses retenues n'est pas sans

---

<sup>34</sup> Il existe des applications qui permettent à l'administrateur du système de définir précisément quelles ressources Internet sont accessibles, en paramétrant par exemple les URL autorisées, les URL exclues ou encore les extensions (.html, .exe, .asp...) permises.

<sup>35</sup> Certaines bibliothèques demandent une autorisation parentale aux mineurs qui viennent consulter Internet.

<sup>36</sup> Ce règlement ou cette charte de bon usage précise notamment quels sont les services accessibles, leurs conditions d'utilisation et la nécessité de conformer l'utilisation d'Internet à la législation française (en ce qui concerne le droit d'auteur par exemple).

poser quelques problèmes : outre les difficultés d'ordre technique (perturbation de l'accès à des sites documentaires, polysémie...) n'est-ce pas la nature même d'Internet qui est alors niée ? L'intérêt de la Toile en effet - tout le monde en convient - est l'extrême liberté dont jouit la navigation, dépourvue de nécessaire linéarité, faite de déconvenues et de découvertes exaltantes. Il est donc extrêmement frustrant d'être limité dans ce furetage et de se heurter à un excessif encadrement de la curiosité naturelle de l'internaute...

L'affluence du public qui vient consulter Internet exige quant à elle d'autres mesures : à la bibliothèque municipale de Lyon, les lecteurs ont droit à une heure de consultation Internet par semaine.<sup>37</sup> Ils doivent prendre rendez-vous à l'accueil (relativement longtemps à l'avance, succès oblige), munis d'une pièce d'identité afin de ne pas dépasser leur visite hebdomadaire autorisée. A la Bibliothèque Publique d'Information, l'accès au réseau est là aussi libre et gratuit, mais ne nécessite en revanche aucune inscription ; le temps de connexion n'est pas limité (sauf en cas de grande affluence, où le lecteur doit s'auto-limiter à trois quarts d'heure), mais la consultation des postes se fait debout - ce qui est une discrète incitation à ne pas s'attarder excessivement... Toujours dans cette même optique, la bibliothèque universitaire de Nanterre panache quant à elle les solutions proposées : pour quatre postes, la consultation d'Internet se fait assise sur rendez-vous, pour un cinquième ordinateur elle est libre mais debout... Pour répondre à la demande croissante du public vis-à-vis d'Internet, l'augmentation du nombre de postes de consultation serait sans nul doute l'une des meilleures solutions ; en l'absence de moyens nécessaires, certaines bibliothèques limitent techniquement les sessions sur le Web à une certaine durée : une fois le temps de consultation écoulé, l'ordinateur s'éteint.

Autant de bibliothèques, autant de pratiques donc. C'est pourquoi le choix d'un certain type de mise à disposition des ressources en ligne peut faire l'objet d'une politique explicite. On trouve ainsi, sur les sites des bibliothèques américaines

---

<sup>37</sup> Pour cet exemple et d'autres encore, voir la synthèse de Biblio-fr sur " Internet en service public ", [en ligne]. Adresse URL : <http://listes.cru.fr/arc/biblio-fr@cru.fr/1998-11/msg00103.html>

<sup>38</sup> C'est la formule également retenue par la bibliothèque municipale de Grenoble.

essentiellement, un certain nombre de textes visant à exposer clairement les positions des établissements en matière d'accès à Internet. La bibliothèque publique de Sacramento notamment définit ses principales orientations dans une page intitulée " Internet access policy " (cf. annexe n°7) : l'accès à Internet est totalement libre (dès l'introduction, la bibliothèque rejette toute responsabilité quant au contenu de l'information disponible sur Internet), gratuit, mais éventuellement limité à une demi-heure par jour en cas d'affluence. Sont autorisés la recherche d'informations, l'impression (payante) de pages et le transfert de fichiers sur disquettes (disquettes achetées à la bibliothèque) ; en revanche, la bibliothèque n'offre aucun des services relevant de la messagerie électronique (courrier, listes de diffusion, conversation...). Cette attitude est assez représentative des positions adoptées par la plupart des bibliothèques américaines.<sup>39</sup> La question de la messagerie est fréquemment soulevée, parce qu'émane à ce sujet une forte demande de la part des lecteurs ; grossièrement résumé, le dilemme est le suivant : la bibliothèque doit-elle se concentrer sur ses fonctions strictement documentaires et exclure les messageries électroniques de l'accès à Internet qu'elle propose, ou bien faut-il admettre que le courrier électronique est l'une des composantes à part entière d'Internet et que la bibliothèque doit donc l'offrir au même titre que les autres services que l'on peut trouver sur le Net ?? Il est difficile d'apporter une réponse tranchée à cette question, et il est sans doute plus délicat encore d'y trouver une solution pratique. Si un logiciel de messagerie n'est pas installé, rien n'empêche en effet les lecteurs de recourir aux messageries gratuites (type hotmail, caramail)... Pourquoi ne pas inclure directement dans le répertoire de signets ces sites de messagerie, comme le fait la bibliothèque municipale de Grenoble par exemple ? Là encore ce sont les conditions matérielles (un faible nombre de postes de consultation plaidera pour une messagerie " maîtrisée ") et surtout la politique documentaire de l'établissement qui doivent déterminer les choix et guider leur mise en œuvre.

---

<sup>39</sup> Cf. le répertoire de politiques d'accès à Internet des bibliothèques publiques américaines élaboré par David Burt (dans la bibliographie).

Un rapide tableau récapitulatif permet peut-être de mieux visualiser les divers services que l'on peut associer à un écran Web :

Type de service	Avantages	Inconvénients
<b>Recherche documentaire</b>		
Sécurisation de l'accès	Limitation de la navigation aux ressources sélectionnées par le bibliothécaire	Frustration des lecteurs Déperdition de l'intérêt de l'outil Internet
Accès libre à Internet	Outil pleinement appréciable	Limitation dans le temps éventuellement à envisager Formations indispensables
Impression des recherches	Intérêt évident pour le lecteur qui conserve une trace de ses recherches	Coût pour la bibliothèque (matériel et fourniture) ; possibilité de faire payer ces impressions
Transfert de fichiers	Réduction du papier Coût inexistant pour la bibliothèque	Risque d'introduction de virus (nécessité de vendre des disquettes à la bibliothèque)
<b>Messagerie électronique</b>		
Courrier	Partie intégrante d'Internet, à laquelle les lecteurs ont de toute façon accès : autant leur en proposer l'accès	Risque de monopolisation des postes Internet pour la messagerie
Listes de diffusion	Intérêt de certaines listes à	Nécessité de proposer un



Type de service	Avantages	Inconvénients
	vocation scientifique ou professionnelle	logiciel de messagerie (gratuit par le biais des signets, ou installé à la bibliothèque)

### 3) La formation des lecteurs

La formation des lecteurs à la recherche et à l'utilisation des ressources d'Internet est aussi une question essentielle, et le bridage des adresses peut être une façon d'y répondre : on entend en effet souvent que, face à l'inexpérience du public en matière de navigation sur le Web, la sécurisation est un moyen de réduire les pertes de temps et de conduire l'internaute sur des chemins balisés. Outre que cette position sera de moins en moins tenable (il est à parier que les lecteurs seront de plus en plus avertis en matière de ressources en ligne, et, en bibliothèque universitaire, les étudiants sont déjà très à l'aise), elle ne peut dispenser totalement d'une formation, fût-elle minimum. Depuis 1995 (c'est-à-dire dès la mise en place d'Internet à la bibliothèque), la BPI propose à son public deux formations par semaine, et un grand nombre de bibliothèques offrant l'accès à Internet dispensent à leurs lecteurs une initiation aux méthodes de recherche sur le Web. A cet égard, l'éventail d'outils élaborés par la BnF est à la fois simple et efficace : formations et aide-mémoires se complètent pour donner au public une vision claire et utile de la Toile. D'une part sont organisées cinq fois par semaine des "séances d'initiation à la recherche d'information sur Internet", d'une durée de 1h30, qui portent à la fois sur la description et la définition d'Internet, sur les logiciels de navigation et sur la recherche d'information. D'autre part sont mis à disposition des lecteurs deux petits dépliants, l'un intitulé "La navigation sur le Web, aide-mémoire", et l'autre proposant une bibliographie "pour en savoir plus sur Internet". Ainsi paré, le lecteur peut se lancer sans crainte aucune dans l'exploration du Web, d'autant que la page d'accueil des

postes de consultation Internet de la BnF donne accès au répertoire de sites sélectionnés, aux principaux outils de recherche et à des guides d'initiation en ligne...

En bibliothèque universitaire, le premier semestre est bien souvent l'occasion de proposer aux étudiants des formations à Internet. Au SCD Lyon 3 par exemple, la bibliothèque de Droit-Gestion met en place d'octobre à février, par quinzaine, des formations aux signets du droit et à ceux de la gestion (1h30 par discipline). Les étudiants peuvent assister à ces initiations sur inscription, et les demandes se tarissent d'elles-mêmes à la fin du premier semestre universitaire.

Face à ces formations structurées et systématiques, on trouve un autre mode d'aide au lecteur-internaute, plus mobile : il s'agit de l'assistance apportée en salle par les professionnels, qui peut être plus ou moins formalisée. Du simple dépannage du lecteur dérouté par le bibliothécaire en service public à la mise en place de personnel spécifique pour l'encadrement des internautes débutants, toutes les formules sont là encore possibles. La bibliothèque municipale de Lyon quant à elle a engagé 21 emplois-jeunes qui vont devenir des " initiateurs aux nouvelles technologies ", chargés de la " sensibilisation du large public aux technologies multimédia ". Globalement, l'aide ou les séances proposées par les bibliothèques publiques comme universitaires s'adressent à un public débutant, qui connaît peu ou mal Internet. On ne trouve guère d'exemples de formations plus poussées destinées aux chercheurs, et la place d'Internet dans les enseignements de bibliographie reste très peu significative.

Enfin, la formation des lecteurs, certes indispensable, ne doit pas occulter celle, tout aussi nécessaire, du personnel - surtout s'il est amené à répondre en salle aux questions du public.

#### **4) La présentation de la page de liens**

L'une des dernières questions à résoudre concerne la présentation formelle du répertoire de liens et s'articule autour de deux principaux axes de réflexion : comment décrire les sites sélectionnés et combien en proposer ? Touchant le premier point, il semble aller de soi que l'adresse sélectionnée doit être accompagnée d'un commentaire qui décrive les caractéristiques du site et en explique brièvement l'intérêt. A cet égard, la page de liens du Musée de l'imprimerie est loin d'être satisfaisante : les 18 références retenues sont présentées on ne peut plus sommairement, le titre du site étant suivi de son adresse URL. Un classement en quatre domaines (rappelons-les : histoire de l'imprimerie et du livre, bibliographie, les industries graphiques aujourd'hui, typographie) structure certes la présentation, mais rien ne vient souligner l'intérêt des ressources proposées. Les signets de la BnF en revanche sont précisément décrits et commentés, sur cinq lignes en moyenne, l'accent étant mis sur les richesses de chaque site (cf. annexe n°4). L'organisation du répertoire a elle aussi une importance décisive : nombre de bibliothèques ont progressivement repensé leur façon de présenter les adresses Internet sélectionnées. A la bibliothèque municipale de Lyon par exemple, les liens étaient à l'origine classés par département ; cette structure a finalement été abandonnée compte tenu de la difficulté à attribuer certaines adresses à un département spécifique, et des doublons que l'indécision finissait par engendrer. Fin 1997 des rubriques thématiques ont été adoptées, et elles fonctionneront sans doute jusqu'à la prochaine refonte du site Web. Au SCD Lyon 3, un lourd travail a porté sur la réorganisation des signets de droit et gestion. La hiérarchie finalement retenue suit le degré de fiabilité des adresses : serveurs institutionnels, serveurs universitaires, serveurs associatifs et professionnels, et enfin serveurs commerciaux. Au département Arts de la bibliothèque municipale de Lyon, les adresses Internet sélectionnées ont été imprimées afin de constituer un répertoire papier à consulter en salle, répertoire qui est structuré de la même façon que les rayonnages, selon la classification Dewey. Cela présente l'avantage de repérer les lacunes dans certains domaines, et surtout de pouvoir se conformer à une norme internationale. Cette dernière idée est intéressante (pourquoi d'ailleurs l'adoption d'une classification n'apparaîtrait-elle pas aussi sur l'écran ?) dans

la mesure où elle établit un lien solide et en un sens quantifiable avec les collections “ hors-ligne ” de la bibliothèque. Enfin, il semble intéressant et “ honnête ” de préciser (ou au moins de résumer) les principaux critères qui ont présidé à la sélection des sites proposés dans le répertoire ; là encore, les bibliothèques américaines donnent l’exemple, mais la BnF par exemple expose elle aussi sommairement dans la page d’accueil de ses signets les lignes directrices qu’elle s’assigne.

Le dernier aspect de la mise à disposition du répertoire de ressources Internet est d’ordre quantitatif : le nombre de liens proposés ne doit pas être excessif d’une part pour que la sélection garde un sens, et d’autre part pour que le suivi des adresses soit humainement possible. Les limites sont bien évidemment dépendantes de la taille de l’établissement, de son organisation, de ses missions, etc. Les 18 liens du Musée de l’imprimerie reflètent le fait qu’un documentaliste seul entretient la page, documentaliste qui n’est présent que deux jours par semaine au Musée... D’une dimension tout autre, la base de données RIME (Ressources sur Internet en Management et en Economie) par exemple entend se limiter à un nombre maximum de 500 adresses environ (actuellement, plus de 440 sites sont recensés) ; une fois cette limite atteinte, l’ensemble des sites sélectionnés devra être vérifié. Cette quantité de ressources est gérée par une équipe de coordination de cinq personnes, qui se partagent chacune deux ou trois thèmes de classement : ces “ coordinateurs ” organisent la veille (ils s’en occupent eux-mêmes ou délèguent) et s’assurent de l’homogénéité des fiches descriptives dans leur sous-domaine.<sup>40</sup> Cette limite d’un demi-millier de sites résulte d’abord d’une contrainte technique (il n’était pas sûr que la base de données puisse en gérer davantage), de moyens humains (les coordinateurs peuvent difficilement s’occuper de plus de trois thèmes de classement) et enfin d’une volonté de départ : RIME n’est pas un moteur de recherche, et la qualité du travail doit avant tout être assurée. De façon générale, il est en fait assez délicat de déterminer une taille qui permette de maîtriser à la fois la qualité et le suivi des ressources en ligne, tant sont variables les données des différents

---

<sup>40</sup> Les participants / producteurs saisissent leurs fiches en ligne selon un masque de saisie formalisé, puis ces fiches sont basculées sur Texto (localisé à HEC) et enfin alimentent la base de données RIME hébergée sur le serveur de la chambre de commerce de Paris.

établissements. Le SCD Lyon 3 entretient près de 1 700 signets, tandis qu'au CHU de Rouen sont indexés environ 5 000 sites et documents. Dans une bibliothèque moyenne, une centaine de liens peut déjà constituer un répertoire solide et engendrer une quantité de travail importante.

## **5) Les publics du répertoire de liens**

Ce souci de présentation du répertoire rejoint un élément décisif de la politique documentaire, à savoir la définition des publics visés ; ce point a déjà été évoqué dans le chapitre 2, mais ce dont il s'agit ici plus particulièrement, c'est du public extérieur à la bibliothèque. La mise en ligne du travail de sélection effectué permet en effet la rencontre d'internautes d'origine nationale comme internationale, qui ne ressemblent peut-être pas aux lecteurs habituels de la bibliothèque. Il faut donc décider d'une attitude à tenir vis-à-vis de ce public plus ou moins lointain, et lui accorder une place qui peut être très variable : bilinguisme ou multilinguisme du site, accès réservé à certaines pages, mise en avant de certains pôles attractifs, etc. Au niveau du répertoire de ressources Internet, ce public est évidemment avide de ce qu'il ne peut trouver ailleurs, à savoir des ressources locales ou des compétences spécifiques : la rubrique Rhône-Alpes alimentée par la bibliothèque municipale de Lyon ou les adresses proposées par le Musée de l'imprimerie. Dans ce dernier exemple, la sélection de ressources en ligne s'opère en grande partie en fonction des attentes constatées chez les chercheurs qui se déplacent au centre de documentation : leurs demandes permettent en effet de dégager certaines tendances, et de s'adapter pour ainsi dire aux évolutions de la recherche et du monde professionnel. Dans le cas du Musée de l'imprimerie, le public susceptible de s'intéresser à la page de liens coïncide donc avec les lecteurs qui fréquentent le centre de documentation, à une différence d'échelle près : l'accès aux collections matérielles étant relativement restreint (qu'on se souvienne que l'on ne peut les consulter que deux après-

midi par semaine, sur rendez-vous), les internautes-lecteurs sont potentiellement bien plus nombreux sur Internet. L'existence d'une version anglaise du site est d'ailleurs précisément destinée à satisfaire ce public international...

## **6) L'évaluation du répertoire : les statistiques de consultation**

A ce stade, il est tout à fait essentiel de recourir régulièrement aux statistiques d'utilisation afin de pouvoir évaluer, en terme d'usage et d'utilité, les orientations choisies. Le pointage des statistiques de consultation permet en effet de constater les pratiques et d'y adapter l'offre, en modifiant par exemple la présentation des signets. Les renseignements fournis par les statistiques sont bien sûr quantitatifs : combien de consultations, sont-elles en augmentation ou non, quelles périodes comptent le plus grand nombre d'internautes... Des informations d'ordre "qualitatif" peuvent aussi être apportées par l'étude des statistiques : quelles sont les pages les plus fréquentées, à partir d'où (ce qui permet, pour les postes internes, d'esquisser des portraits selon les disciplines, l'âge ou encore la zone géographique, et, pour les connexions extérieures, de cerner l'origine et les attentes des "lecteurs distants")... Si toutes ces données ont chacune leur intérêt, la détermination des pages les plus consultées peut en particulier avoir une incidence directe sur la sélection et la mise à disposition du répertoire de ressources Internet. On peut ainsi envisager de placer sur l'écran d'accueil les liens vers les sites les plus demandés (sur le principe des FAQ), afin de faire gagner du temps au public. Surtout, l'analyse des pratiques des lecteurs peut amener à ajuster ou modifier les critères qui ont présidé à la sélection de sites Web : si l'on constate par exemple une forte fréquentation des sites internationaux alors que des pages francophones avaient été systématiquement préférées pour la sélection, on pourra projeter de réduire en conséquence le coefficient affecté à la langue...

## 7) Conclusion

Toutes les décisions quant à la mise à disposition du répertoire d'adresses Internet relèvent donc aussi clairement de la politique documentaire de l'établissement, certes pondérées ou infléchies par les moyens dont on dispose. L'idéal serait de pouvoir proposer, sur le même poste que le catalogue afin de regrouper les richesses documentaires<sup>41</sup>, un accès libre à Internet, sans inscription ni limitation. D'un point de vue juridique, la bibliothèque ne serait responsable que des adresses présentées dans le répertoire. La sélection de ressources en ligne proposées par le bibliothécaire tracerait ainsi sur le Net une route sûre et balisée, sans priver pour autant le lecteur d'escapades (constructives ou décevantes, mais toujours instructives sur le fonctionnement d'Internet) sur des chemins moins contrôlés.

---

<sup>41</sup> Si le système d'information et le nombre de postes à disposition du public le permettent.

## CONCLUSION

Ce travail, qui s'appuie en partie sur l'exemple du Musée de l'imprimerie de Lyon, s'est efforcé de remplir deux fonctions : d'une part proposer un système efficace de sélection de ressources en ligne, d'autre part de suggérer, en décrivant les solutions adoptées dans les bibliothèques françaises, des pistes pour la mise en place de structures de veille et pour la mise à disposition du répertoire de liens.

Sur le point de la sélection, on pourrait objecter à cette étude que l'évaluation d'un site Internet est souvent intuitive, et que l'on pressent dès les premières minutes de navigation si le site convient ou non. C'est vrai et c'est heureux : cela permet d'effectuer un premier tri dans l'abondance d'informations disponibles sur le Net. Toutefois, semblable remarque est valable aussi pour les documents imprimés, ce qui n'exclut pas, au contraire, la rédaction d'une politique documentaire... Il est en effet nécessaire à bien des points de vue de pouvoir justifier, pour les ressources en ligne comme pour les ressources plus traditionnelles, la sélection ou le rejet des documents, après leur évaluation (même rapide).

Parmi les aspects traités dans cette étude, il en est un qui mérite d'être soulevé ici plus amplement, à savoir la question de la conservation des ressources en ligne, rapidement évoquée dans le chapitre 2. On ne trouve pas en France d'exemples de bibliothèques effectuant un travail systématique, officiel et formalisé de sauvegarde de certains sites significatifs. La BnF elle-même ne se soucie pas encore de conserver les publications françaises en ligne. La Bibliothèque nationale du Canada y réfléchit en revanche depuis 1994, et est en train de "mettre en œuvre un plan d'action [...] pour régulariser le traitement et la conservation [des] publications électroniques canadiennes", selon les recommandations faites par les membres du Projet pilote sur les publications électroniques (PPPE, cf. annexe n°6). Ce projet aborde en effet divers points relatifs aux



ressources en ligne, et souligne en particulier le rôle de la Bibliothèque nationale du Canada dans la conservation de ces publications en nombre croissant qui font partie du patrimoine canadien. La mission de conservation des bibliothèques nationales s'applique en effet à tous les documents nationaux quel que soit leur support, et concerne donc naturellement les ressources disponibles sur Internet, dans la mesure où elles n'ont pas d'équivalent imprimé (ou audiovisuel). Pour les bibliothèques autres que nationales, on peut aussi trouver facilement des raisons de désirer garder une trace de certains sites : soit parce qu'ils concernent la vie locale, soit qu'ils traitent particulièrement bien (ou mieux que d'autres supports) d'un sujet, et s'insèrent ainsi dans un fonds spécialisé. Plus généralement, toute bibliothèque peut (et doit) éprouver le désir de maintenir la cohérence de ses collections en refusant de voir disparaître trop rapidement les documents acquis ; conserver un temps une partie des sites sélectionnés (les plus significatifs, les plus utilisés, ou encore les plus coûteux) revient donc à affirmer naturellement leur place au sein des collections plus traditionnelles.<sup>42</sup>

Si elle se justifie aisément d'un point de vue théorique, la conservation des ressources électroniques n'est pas sans poser un petit nombre de problèmes techniques et juridiques. Le stockage d'un site complet occupe beaucoup de place, d'où l'obligation de compresser parfois certains fichiers ; on doit s'assurer par ailleurs de l'accord de l'auteur, et signer éventuellement une convention qui précise les modalités d'utilisation et de communication des pages stockées.

Pour les bibliothèques nationales, il semble naturel de faire relever ce type de documents du dépôt légal : ils seraient ainsi intégrés, au même titre que les autres publications, aux diverses bibliographies nationales. Le cadre du dépôt légal, déjà bien défini et assez évolutif, s'impose d'ailleurs naturellement comme le seul moyen véritablement efficace à la fois de prendre connaissance de toutes les publications électroniques nationales, et d'acquiescer les droits pour les conserver et en permettre l'accès à long terme. Les diverses bibliothèques nationales ne sont qu'au tout début de leur réflexion sur ce thème. Sur leur site Web en effet, la BnF, la bibliothèque nationale

---

<sup>42</sup> On rejoint ici l'idée des "collections semi-patrimoniales" (B. Calenge, *Les politiques*

d'Espagne, la British Library, la bibliothèque nationale de Suisse ou la bibliothèque du Congrès par exemple n'évoquent pas clairement les ressources en ligne et ne semblent pas en envisager la conservation. Seule la Deutsche Bibliothek témoigne d'une réflexion en la matière et expose ses principes pour la collecte et le stockage des publications en ligne.<sup>43</sup> Dans le même ordre d'idées, trois bibliothèques nationales sont à l'origine depuis peu (août 1998) d'un site Internet intitulé "Preweb : Preserving the WorldWideWeb" (<http://kulturarw3.kb.se/html/main.html>), qui propose une liste de discussion et une collection de liens sur les différents aspects de ce sujet. Enfin, deux cas "hybrides" sont intéressants à signaler : la bibliothèque nationale du Québec et la bibliothèque nationale d'Australie, qui, chacune à leur façon, proposent en ligne une sorte de bibliographie nationale des publications en ligne : il s'agit d'un côté d'un répertoire des sites Web de référence du Québec (environ 500 sites indexés et commentés), et de l'autre côté d'une "bibliographie"<sup>44</sup> des ressources sur l'Australie disponibles sur Internet (élégamment intitulée "Electronic Australiana"). Ces deux exemples soulignent en tout cas l'évidente nécessité d'inclure les publications en ligne aux bibliographies nationales, et reflètent une prise de conscience de ce souci.

Inclure les documents en ligne dans le cadre du dépôt légal requiert de toute façon prudence, au moins dans la définition des ressources retenues : la question de la sélection est là encore fondamentale. La bibliothèque nationale du Canada qui, on l'a vu, se préoccupe de la conservation des publications en ligne, a mis en place des critères assez stricts pour déterminer quels types de ressources sont exclus du concept de publication nationale : courrier électronique, archives FTP, certains sites Gopher, etc. (cf. annexe n°6). En dehors des bibliothèques nationales, la conservation des ressources en ligne nécessite aussi une évaluation documentaire assez précise des publics susceptibles d'être intéressés par de semblables traces. Ceux-ci sont sans doute relativement différents des publics auxquels s'adresse la sélection de liens, ce qui peut aider à procéder aux éliminations nécessaires. Il paraît en tout cas aberrant de chercher à conserver l'ensemble

---

*d'acquisition*, p.173 et suiv.).

<sup>43</sup> <http://deposit.ddb.de/home.htm>

<sup>44</sup> Ou faut-il plutôt parler de "webographie" ??

des publications en ligne (nombre de sites personnels sont d'un intérêt très réduit).<sup>45</sup> Sur ce point encore, la réflexion, indispensable, n'est que balbutiante.

L'accroissement de la place d'Internet, de son rôle, de la quantité d'informations véhiculées par le réseau, est vraisemblablement une tendance durable. La compétence de sélectionneur du bibliothécaire voit donc s'ouvrir de vastes perspectives, tandis que s'impose progressivement pour les bibliothèques la nécessité de compter avec ces nouvelles sources d'information et d'y adapter le travail de chacun... Ce travail nourrit l'espoir de contribuer modestement à la réflexion nécessaire des professionnels sur les ressources disponibles en ligne, et de leur apporter quelques pistes concrètes pour la gestion de ce nouveau défi, tant dans l'offre au public que dans l'organisation interne.

---

<sup>45</sup> En revanche, l'idée d'un cliché du Web à un moment donné semble plus séduisante (un moteur de recherche a ainsi offert à la bibliothèque du Congrès l'une de ses bandes magnétiques).